

De la part de l'auteur
à son ancien élève.
24 Sept. 1868.
F. Deynoodt
S.J.

LE BIENHEUREUX

JEAN BERCHMANS

à Mr J. Nollée
de Nadomez.

PROPRIÉTÉ



APPROBATION

DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

IMPRIMATUR.

Mechliniæ, 13 julii 1865.

J.-B. VAN HEMEL, Vic. Gen.

Bruxelles. — Imp. de Ch. Lelong, rue du Commerce, 25.



LE BIENHEUREUX

JEAN BERCHMANS

SA VIE, SES VERTUS, ET SES MIRACLES

Avec le bref de sa Béatification

PAR LE PÈRE F. DEYNOODT

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

Il a fourni en peu d'années
une longue carrière.
SAG. C. IV. V. 13.

BRUXELLES
FR. HAENEN
libraire
8, Rue des Paroissiens, 8

PARIS
E. REPOS
libraire-éditeur
70, Rue Bonaparte, 70

1865.





AU LECTEUR.

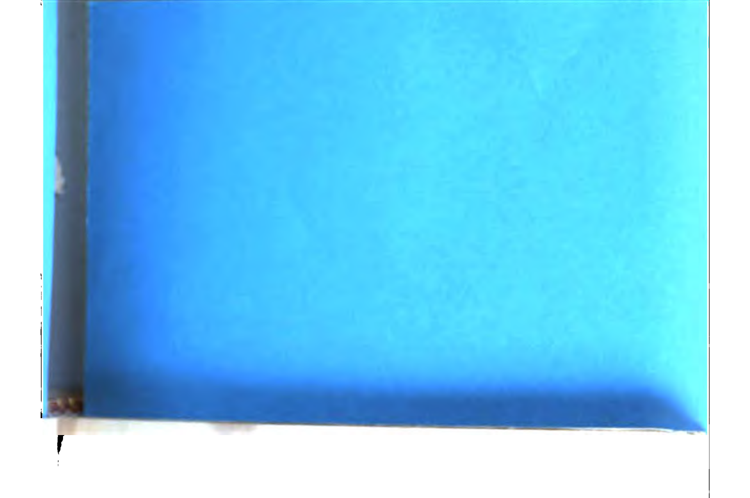
La vie du Bienheureux Jean Berchmans est le récit simple et exact d'une carrière de 22 années fournie sous le regard de Dieu, et consommée dans son amour. En proposant à l'imitation des fidèles et spécialement à celle de la jeunesse, ce modèle achevé des plus touchantes vertus, l'Église veut nous faire comprendre que les voies de la sainteté sont accessibles à tous, et que chacun les trouve dans le parfait accomplissement des devoirs de son état.

Si les richesses, les honneurs, les plaisirs, les talents pouvaient seuls donner ici-bas le vrai bonheur, le monde compterait beaucoup d'heureux. Mais non ; il faut avant tout rechercher le royaume de Dieu et observer les divins préceptes ; et puis, le reste nous sera donné par surcroît.

Puisse notre travail populariser le nom et le culte du Bienheureux Jean Berchmans ! Puisse-t-il nous valoir, ainsi qu'à nos lecteurs, son bienveillant et puissant secours !

Bruxelles, 2 juillet 1865.





LE BIENHEUREUX

JEAN BERCHMANS

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SA VIE, SES VERTUS, ET SES MIRACLES

AVEC LE BREF DE SA BÉATIFICATION.

I.

NAISSANCE, ÉDUCATION ET PREMIÈRES ÉTUDES DU BIENHEUREUX JEAN A DIEST, SA PATRIE.

Jean Berchmans, l'angélique jeune homme dont nous allons raconter la vie, naquit un samedi, le 13 mars 1599, à Diest [1], petite ville du Brabant, située à cinq lieues de Louvain, et à dix lieues de Bruxelles. Son père, Jean Berchmans, et sa mère, Élisabeth Van den Hove, étaient issus de familles honorables, mais déchues, et dont plusieurs membres avaient rempli avec distinction des charges publiques. Il était l'aîné de quatre garçons et d'une fille, et les surpassait par sa piété et sa vertu.

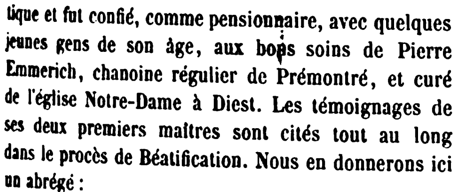
[1] La maison où est né le Bienheureux existe encore dans son état primitif ; elle est située dans la rue dite *Beverstraet*, et a conservé le nom *de Kleine Zon* (le Petit Soleil) par lequel on la désignait jadis. Elle appartient à la fabrique de l'église Saint-Sulpice. Il est question de la convertir en chapelle.



On rapporte qu'étant âgé seulement de sept ans, il s'évertuait déjà à apprendre les rudiments des lettres humaines avec une ardeur telle, que quelquefois il avait abandonné sa couchette avant la naissance du jour. Son aïeule s'en étant aperçue et lui ayant demandé pour quel motif il agissait ainsi, le saint enfant lui répondit, avec autant de douceur que d'ingénuité : « Je veux attirer les bénédictions de Dieu sur mon travail en servant d'abord deux ou trois messes. » Au retour de l'école, lorsqu'il lui arrivait de frapper à la porte de sa demeure sans qu'on lui ouvrît aussitôt, il ne se troublait guère, mais se rendant à l'église la plus voisine, il y récitait le rosaire de la sainte Vierge.

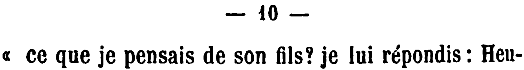
Dès ses premières années, il s'était attiré les regards et concilié l'affection de tout le monde par sa docilité, sa candeur et sa mansuétude. Il avait un extérieur très-avenant; l'heureuse proportion de ses membres donnait à sa personne un charme inexprimable. A des manières aimables et gracieuses, il savait allier une certaine gravité, et une si grande maturité de jugement, qu'il commandait le respect plutôt qu'une affection trop tendre. Sa pureté n'avait pour ainsi dire d'égale que celle des anges; aussi y veillait-il avec tant de sollicitude qu'il ne souffrit jamais l'aide d'aucune femme, même de ses plus proches parentes, pour se vêtir.

Après que Jean eut appris à lire et à écrire parfaitement, il s'appliqua à l'étude de la grammaire sous la conduite d'un vénérable prêtre nommé Valère Van Stephout. Vers cette même époque il prit l'habit ecclésias-



tique et fut confié, comme pensionnaire, avec quelques jeunes gens de son âge, aux bons soins de Pierre Emmerich, chanoine régulier de Prémontré, et curé de l'église Notre-Dame à Diest. Les témoignages de ses deux premiers maîtres sont cités tout au long dans le procès de Béatification. Nous en donnerons ici un abrégé :

« Jean, dit l'un d'eux, avait dix ans lorsqu'il vint à « mon école. Sa diligence exemplaire et son application lui firent faire des progrès si rapides qu'il sur« passa bientot ses émules, et se mit au niveau de « ceux qui par l'âge et la classe le devançaient de « loin. Il était doué d'une intelligence vive et prompte ; « sa mémoire fort heureuse lui faisait retenir tout ce « qu'il avait lu ou entendu. Un jour que je lui avais « laissé le choix d'un sujet à mettre en vers latins, il « prit pour thême le Saint Nom et traita cette matière « avec un sentiment si élevé de tendresse et de dévo« tion, qu'on pût conjecturer dès lors qu'il deviendrait « un jour l'imitateur fidèle de son divin maître dans « la Compagnie de Jésus. Il paraissait assez rare« ment au milieu de ses condisciples, et recherchait « de préférence la solitude et le silence. Son horreur « des moindres fautes était comme instinctive ; « quant au vice dont la jeunesse inconsidérée est si « souvent victime, il ne le connaissait pas même de « nom. C'est pourquoi je lui portais une grande affec« tion ; j'étais rempli d'admiration et de respect pour « sa personne, et je le proposais aux autres comme « un exemple à suivre. Son père me demanda un jour



« ce que je pensais de son fils? je lui répondis : Heu-
« reux père, que le Seigneur vous conserve votre enfant!
« il sera votre plus douce consolation, votre gloire, et
« l'honneur de votre famille. »

Le chanoine Emmerich ne jugeait pas différemment le saint jeune homme. « Il vécut à peu près trois ans,
« dit-il, avec moi sous le même toit; vers l'âge de onze
« ans, profitant de la circonstance d'une fête solennelle,
« je voulus lui ménager le bonheur de faire sa première
« communion. Contrairement à la pratique des autres
« élèves, il vint à moi pour se confesser; ravi de son
« innocence et de sa pureté, je fus longtemps dans le
« doute si dans ce qu'il appelait ses péchés il y avait
« matière à absolution. Il se confessait régulièrement
« tous les huit jours, s'approchait de la sainte table
« deux fois le mois, ainsi qu'à toutes les fêtes de Notre-
« Seigneur et de la sainte Vierge. Il s'y préparait
« toujours par de longues prières et d'autres exercices
« de piété, et ne manquait jamais, avant d'accomplir
« le grand acte de la communion, de venir me deman-
« der très-humblement pardon de ses erreurs et de ses
« manquements. Au moment qu'il recevait la sainte
« Eucharistie, on voyait en lui je ne sais quoi de
« céleste : sa contenance angélique, la modestie de
« ses yeux, qu'il tenait baissés et à demi fermés, tra-
« hissaient son union intime d'esprit et de cœur avec
« Dieu.

« Lorsque ses compagnons se livraient aux divertis-
« sements innocents de leur âge, Jean se retirait à
« l'écart pour goûter les douceurs de la prière ou

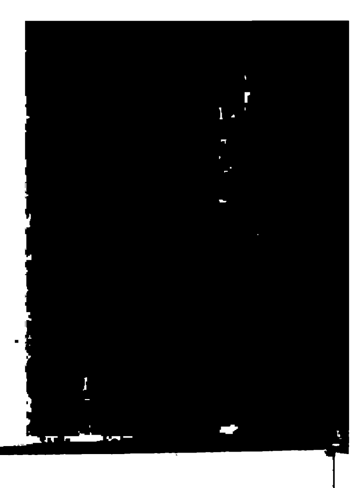


« de la lecture. Son ardeur pour entendre la parole « divine était extrême; ses plus chères délices étaient « de servir la messe, revêtu d'un modeste rochet. « Chaque fois qu'il lui arrivait, étant à l'église, de « passer devant l'autel de la sainte Vierge, il n'omet- « tait jamais d'y fléchir le genoux et de faire une « courte invocation à Marie. D'une sobriété extraordi- « naire dans le boire et le manger, il ne touchait à « aucun mets, sauf à l'heure des repas. A table, il lisait « avec joie la vie des Saints et la passion du Sauveur; « ruminant ensuite cette lecture, il en recueillait les « fruits les plus doux pour son avancement spirituel. « Il fuyait comme la peste les jeunes gens licencieux; « jamais on ne le vit contester, ni prononcer une « parole de ressentiment contre ceux qui l'avaient « offensé. Pénétré d'un profond respect pour les prê- « tres, il se tenait en leur présence la tête découverte. « Quand, au cœur de l'hiver, je lui ordonnais de se « couvrir, il pouvait à peine s'y résoudre. Dans « toutes ses allures, il paraissait grave, plein de raison, « et pieux au delà de tout ce qu'on pourrait dire. »

II.

SON SÉJOUR A MALINES. — SES PROGRÈS DANS LA PIÉTÉ ET LES BELLES-LETTRES.

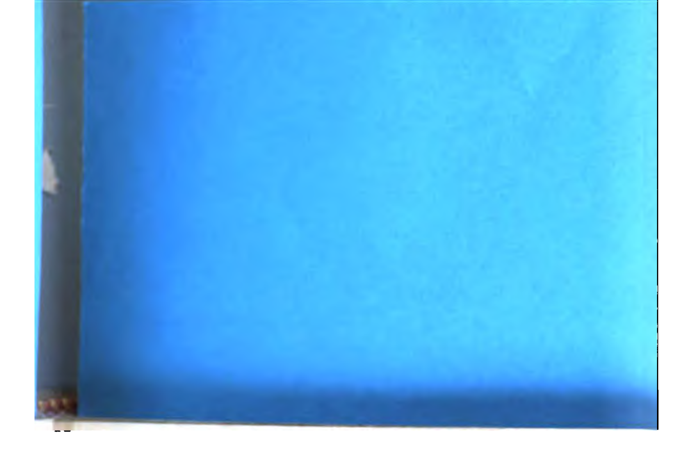
Jean croissait en âge et en sagesse, se rendant chaque jour plus agréable à Dieu et plus cher aux hommes. Son unique désir était d'embrasser la car-



rière ecclésiastique; sa piété y préparait les voies. Son père était malheureusement peu favorisé des dons de la fortune. Celui-ci prit un jour son fils à part et lui dit : « Mon enfant, je ne puis plus longtemps vous laisser « aux études ; devant votre mère ici présente, je vous « engage à apprendre un métier, pour que vous puissiez « nous secourir dans le besoin. » A ces paroles, qui renversaient de fond en comble tous les projets du saint enfant, Jean se jeta aux pieds de ses parents, les suppliant avec larmes de ne point l'éloigner de ses chères études, et leur proposant de se contenter, pour toute nourriture, de pain et d'eau, afin de ne point leur être à charge. Son attitude, l'expression de son visage, le ton de sa voix étaient si touchants, que, son père ému n'eut point le courage de rejeter sa demande. Il trouva d'ailleurs l'occasion de le placer à Malines chez un bon et saint vieillard, le chanoine Froidmont, chantre de la métropole. Le cher enfant, tout en rendant quelques légers services dans la maison, eut l'avantage d'y poursuivre le cours de ses études.

En l'année 1613, Berchmans partit de Diest, sa ville natale, pour se rendre à Malines. Il n'avait pas encore quatorze ans. Il fut reçu avec bonté par le chanoine Froidmont et demeura chez lui jusqu'à son entrée dans la Compagnie de Jésus. Le bon prêtre ne fut pas longtemps sans apprécier le trésor d'innocence et de piété que recélait sa maison. « Jean [1] était en effet si réservé

[1] *Mechelen en Berchmans*, door C. F. WALDACK, S. J. — Typogr. Van Velsen, Malines, 1865.



« pour son âge, si vertueux, et même si mortifié, qu'un « jour, envoyé à Louvain, par le chanoine, pour s'y « acquitter d'une commission, et amplement pourvu « d'argent pour payer ses frais de route, il fit le « voyage en allant et en retournant à pied, sans avoir « dépensé un sou. Déjà, comme on le voit, il aimait la « pauvreté, s'oubliait lui-même, et veillait avec soin « aux intérêts de son vénéré mentor.» Celui-ci prit son élève en affection de plus en plus, sans cesser de le vénérer comme un saint. Jean commença par fréquenter une école publique [1]; mais les Pères de la Compagnie de Jésus ayant ouvert, peu de temps après, un collége à Malines, il y vit une disposition particulière de la Providence, et n'eut rien de plus empressé, malgré l'avis contraire de quelques-uns, que de s'y présenter pour être admis dans la classe de rhétorique. On le reçut. Son ardeur et son application furent telles qu'il fallut bientôt le modérer plutôt que de le stimuler au travail. Épris de l'amour de la science, il passait des journées entières avec ses livres, et souvent, la nuit même ne

[1] Il existait alors à Malines une école fondée en 1490 par Jean Standonck en faveur des jeunes gens pauvres qui désiraient apprendre le latin. On la désignait tantôt sous le nom de *Standoncks-Collegie* (collége de Standonck), et tantôt sous celui de *Fratershuis* (maison des Frères), à cause des Frères de la Vie Commune qui la dirigeaient. Mathias Hovius, 3me archevêque de Malines, voulant se conformer aux décrets du Concile de Trente, en fit son grand séminaire vers l'an 1596, et affecta au nouvel établissement la moitié de son patrimoine. On continua d'y enseigner les humanités. C'est là que Berchmans vint poursuivre ses classes latines qu'il avait commencées à Diest. (*Mechelen en Berchmans*, door C. F. WALDACK, S. J. Malines, typogr. de Van Velsen, 1865).



pouvait trouver grâce devant l'inflexible volonté qu'il avait de s'instruire. Lorsqu'il lui arrivait d'accompagner le chanoine dans ses excursions, il se munissait toujours d'un livre ou d'un écrit afin d'utiliser son temps. Aussi fit-il des progrès étonnants et rapides dans la connaissance de la langue latine, dans l'art poétique et oratoire; témoin ses compositions nombreuses et variées, également distinguées par la forme et par la pensée.

Mais le souverain bonheur du saint jeune homme consistait à pratiquer les exercices de la piété.

Les Pères venaient d'ériger dans leur collége une congrégation de la sainte Vierge. Jean fit aussitôt les plus vives instances pour y entrer, ce qui lui fut accordé. Une fois enrôlé sous la bannière de Marie, il ne se contenta pas de jouir personnellement de ce bienfait inestimable, mais il s'efforça par de pieuses industries d'y faire participer ses condisciples et même les élèves des autres écoles de la ville. Un bon nombre se firent inscrire parmi les serviteurs de la Mère de Dieu. Il donnait à tous l'exemple d'une dévotion fervente et éclairée. Quoiqu'il fût pénétré des plus vifs sentiments de tendresse envers la grande Reine des Cieux, il tâchait chaque jour de croître en amour pour elle. Il jeûnait en son honneur tous les samedis, et la veille de ses fêtes; il récitait journellement le psautier de saint Bonaventure, et demandait chaque mois à son Père spirituel qu'il eût la bonté de lui signaler les défauts dont il avait à se corriger, et d'indiquer les exercices par lesquels il pourrait honorer Marie. Les glorieux priviléges de la sainte Vierge formaient



le thème ordinaire des travaux poétiques du bienheureux Jean. Il mit en vers latins le *Salve Regina*, et le récitait souvent à un de ses condisciples qui devint plus tard religieux de Prémontré. Plusieurs fois dans l'année il se rendait avec le chanoine Froidmont au village de Montaigu [1], situé à une lieue de Diest, afin d'y

1 L'archiduc Albert et son épouse l'Infante Isabelle y faisaient construire à cette époque une église magnifique en l'honneur de la Mère de Dieu. Cet édifice commencé en 1609 fut consacré au mois de juin 1627. Isabelle se trouva présente à la cérémonie (Albert était mort le 13 juillet 1621) avec toute sa cour, et accompagnée du marquis Ambroise Spinola, Commandant-Général des troupes espagnoles des Pays-Bas.

Ces pieux archiducs avaient coutume de visiter chaque année le sanctuaire de Notre-Dame de Montaigu (en flamand *Scherpenheuvel*). Ils le dotèrent des riches joyaux que l'on montre encore aujourd'hui. A leur exemple, Marie-Elisabeth, archiduchesse d'Autriche, sœur de l'empereur Charles VI et gouvernante des Pays-Bas, se rendit à Montaigu avec toute sa cour, le 13 juin 1738, et fit don à l'autel de la sainte Vierge d'une lampe d'argent du poids de 600 onces.

Une foule de fervents catholiques se rendent chaque année à Montaigu. Ils y arrivent processionnellement et de très-loin : Cologne, Aix-la-Chapelle, Trèves, Maestricht, Bois-le-Duc, Anvers, Bruxelles, Malines, Louvain et beaucoup d'autres villes y envoient des pèlerins nombreux. Au témoignage de Juste Lipse, on y vit jusqu'à 20,000 personnes en un seul jour : c'était au mois de septembre, à la fête de la Nativité de la sainte Vierge.

Aujourd'hui même on peut dire qu'il n'est pas d'époque dans l'année où l'on ne compte des pèlerins à Montaigu ; durant la saison d'été, principalement à l'approche des fêtes de Marie, le concours en est si considérable, qu'il faut l'avoir vu pour y ajouter foi.

Entre autres auteurs qui ont écrit sur le sanctuaire de Montaigu, nous pouvons citer Juste Lipse en 1605 ; Puteanus, son disciple (Henri Dupuy, ou plutôt Van de Putte) en 1622 ; Wichmans (qui s'est servi d'un vieux manuscrit de 1303, œuvre du chapelain de Sichem)

visiter le célèbre sanctuaire de Marie. La petite ville de Sichem[1] n'en est guère éloignée. C'est vers ce temps, ainsi que l'attestent plusieurs personnages, qu'il se consacra irrévocablement à Marie Immaculée et s'obligea par vœu à garder la chasteté perpétuelle.

Sous la conduite de l'Esprit-Saint, et aidé par les sages conseils de son directeur de conscience, il apprit à méditer, et parvint à s'unir à Dieu par les rapports les plus intimes. Son action de grâces après la sainte communion durait ordinairement deux à trois heures. Il se tenait alors dans le recueillement le plus profond et demeurait comme absorbé dans ses entretiens avec Jésus. Souvent il se levait la nuit pour se mettre en prière, à genoux sur les dalles de sa chambre, et il passait ainsi un temps considérable. Les vendredis, il faisait nu-pieds le chemin de la croix pour honorer la passion du Sauveur. Afin de cacher sa mortification aux regards des hommes, il avait enlevé la semelle de ses souliers, n'en laissant apparaître que la partie supérieure ou l'empeigne.

dans son ouvrage : *Brabantia Mariana*, en 1633 ; Sanderus en 1659. C'est d'après eux qu'ont travaillé les écrivains nationaux dont Feller, dans son *Dict. Hist.* art. LIPSE (JUSTE) et dans le *Dict. Géograph.* art. MONTAIGU, vante la fidélité. Le P. Pouget, S. J., en parle également dans son ouvrage : *Histoire des principaux sanctuaires de la Mère de Dieu*. Lyon, 1847, in 12, tome III, pag. 17-35.

[1] Elle a été presque entièrement ruinée pendant les guerres civiles, au commencement du XVII[e] siècle. T. R. P. Pierre Beckx, Général actuel de la Compagnie de Jésus, est né à Sichem le 8 février 1795.



III.

IL DÉLIBÈRE SUR SON ENTRÉE DANS LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

C'est en vivant de cette vie plus céleste qu'humaine, que Berchmans poursuivait avec allégresse le cours de ses études. Vers la fin de sa rhétorique, il sentit naître dans son âme un désir véhément de se retirer du siècle, et un attrait indicible vers la vie religieuse. Il lui était tombé entre les mains un recueil des lettres de S. Jérôme, publié par le B. Pierre Canisius, et une vie de S. Louis de Gonzague, récemment imprimée et traduite en plusieurs langues. La lecture des lettres du saint docteur lui inspira un profond dégoût du monde; la vertu et les exemples de S. Louis le firent incliner vers la Compagnie de Jésus.

Cependant, dans une affaire de si haute importance, il ne négligeait aucun moyen d'arriver à bien connaître la volonté de Dieu. Et d'abord il redoubla ses prières, augmenta ses pénitences, et s'approcha deux fois la semaine du banquet eucharistique. Il avait un modeste pécule de vingt-cinq florins; il en fit trois parts : la première fut donnée aux pauvres; la seconde envoyée à l'église S. Pierre, à Louvain; et la troisième à Montaigu, afin qu'on y dît quelques messes à son intention. Il désirait avec la plus vive ardeur d'obtenir la lumière de la grâce, afin de ne pas se tromper dans le choix de son état de vie. Il alla trouver enfin son Père spirituel, pour lui dire qu'il était fermement résolu de devenir un

saint, et lui faisant en même temps la confidence de ses projets concernant sa vocation, il implora son aide, sa direction et ses meilleurs conseils. Grâce à tous ces moyens, il parvint à connaître ce qu'il désirait si vivement.

Ayant compris clairement que le Seigneur l'appelait à la Compagnie de Jésus, il fit sur-le-champ le vœu d'y entrer. Ensuite il écrivit à ses parents une lettre très-respectueuse, mais très-décidée. Après leur avoir annoncé le parti qu'il venait de prendre et les raisons qui l'avaient déterminé, il y réfutait brièvement les objections qu'on aurait pu élever contre sa résolution; il la terminait en signant : *le fils très-obéissant de Jésus-Christ, et le vôtre.* JEAN BERCHMANS.

Ce fut une nouvelle bien triste et bien amère pour ses chers parents. Ils aimaient si tendrement leur saint enfant; ils se réjouissaient tant du succès qu'il obtenait dans ses études, et fondaient sur lui toutes leurs espérances ! Trop bons chrétiens pour faire opposition au désir de leur fils, ils voulurent néanmoins que l'affaire de sa vocation fût examinée soigneusement. Ils l'envoyèrent consulter quelques religieux de leurs amis. Jean répondit avec tant de maturité de raison aux questions que lui firent ces hommes éclairés, et fit preuve de si nobles sentiments qu'ils en furent émerveillés. Son père et sa mère voulurent alors le faire revenir à Diest pour y passer quelque temps; mais le chanoine Froidmont, craignant qu'il ne sortît de ce retour à la ville natale quelque empêchement à la réalisation prompte des vœux du pieux jeune homme, crut



de son devoir d'y faire opposition. Berchmans écrivit une seconde fois à ses parents, et les avertit qu'étant sur le point d'entrer au noviciat des Jésuites, il les priait, s'ils désiraient le voir, de se rendre à Malines, les engageant en outre à passer par Montaigu et à y faire la sainte communion pour ratifier devant Dieu et la Vierge Marie l'offrande qu'ils avaient faite de leur enfant.

IV.

IL TRAVAILLE DURANT SON NOVICIAT A SA PROPRE PERFECTION AVEC UNE TRÈS-GRANDE FERVEUR.

Après que notre Bienheureux eut satisfait à tous les devoirs d'amour et de respect que lui imposait la piété filiale, il prit congé du chanoine son protecteur chéri et vénéré, et le remercia avec effusion des bontés plus que paternelles qu'il avait eues pour lui.

Ce fut un samedi, le 24 septembre 1616, que Berchmans, âgé de 17 ans, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Malines. Son bonheur était au comble. Ce jour là même, il eut pour compagnon un jeune homme qui avait renoncé aux espérances les plus brillantes du siècle. A peine se trouvèrent-ils d'une heure dans la maison, que Jean aperçut un novice qui travaillait au jardin; aussitôt, se tournant vers son confrère, il lui dit: « Nous ne pourrions mieux inau-

« gurer notre vie religieuse, qu'en pratiquant tout de « suite l'humilité et la charité » Là-dessus, s'emparant d'une bêche, il se mit à aider le novice ; son compagnon en fit autant.

Le noviciat de Malines comptait, à cette époque, de soixante à soixante-dix novices, tous doués des meilleurs qualités de l'esprit et du cœur jointes à la piété [1].

Le premier soir que Berchmans fut admis au milieu

[1] Voici le nom de quelques novices de l'année 1615, et qui furent compagnons du Bienheureux :

Matthieu Colen, Egbert Van Vilsteren, Nicolas Brouwer, Pierre Crucius (De la Croix ?) Jacques de Succa, Jules de la Couture, Henri Boncamp, Gérard Van Delft, Daniel Seghers, Otton-Henri Uwens, Jean Rykaert, Jean Witfelt, Antoine Alegambe, Liévin de Clerck, François L'Hermitte, etc,..

Nous citerons exactement tous ceux qui entrèrent la même année que Berchmans :

Adam Vandenzande,	né à	Vilvorde	1595.	Entré le	17	janv.	1616
Engelbert Roskam,	»	Lingen(Westph.)	1581.	»	8	mars	»
Gaspard Belver,	»	Nieuport	1599.	»	20	juil.	»
Jean de Codt,	»	Ypres	1591.	»	30	juin	»
Pierre Van Lier,	»	Anvers	1597.	»	1er	sept.	»
Jean Fonck,	»	Amsterdam	»	»	3	août	»
Henri Dierickx,	»	Anvers	1595.	»	15	sept.	»
Florent Tennier,	»	Bruxelles	»	»	17	sept	»
Corneille Jansenboy, qui ne demeura que cinq mois.							
Gaspar Van Honsem,	né à	Anvers	1599.	Entré le	18	sept.	»
Jean Coninck,	»	Audenaerde	»	»	»	»	»
Pierre Stanyhurst,	»	Bruxelles	»	»	»	»	»
Jean Oberheltzer,	»	»	»	»	»	»	»
Gérard Roverius,	»	Ruremonde	»	»	19	»	»
Pierre Spruyt.	»	Anvers	1597.	»	21	»	»
Remi Duloroy,	»	Bruxelles	»	»	»	»	»
Gabriel de Witte,	»	»	1599.	»	22	»	»

de cette réunion si nombreuse, il ne put s'empêcher de verser des larmes de joie. Bientôt il revêtit l'habit.

Théodore Vandermeer et Jean Berchmans	Un feuillet manque dans le manuscrit qui renferme les témoignages autographes de chaque novice. Peut-être l'a-t-on envoyé à Rome, en 1622, à l'époque où se firent les premières informations touchant la sainte vie de Berchmans.		
Adrien de Kerckhove,	né à Cassel	1595.	Entré le 24 sept. 1616.
Égide De la Rue,	» Gand	1594	» 25 » »
Jean Van der Vurst,	» »	1597.	» » » »
Jean-Joseph Callant,	» »	1594.	» 27 » »
Jean Schouwen,	» Gouda	1597.	» 28 » »
Conrad Blomert,	» Haarlem	1596.	» » » »
Théodore Schoonman,	» Amsterdam	1598.	» 29 » »
Corneille Van Worcum,	» Bois-le-Duc	1601.	» 2 oct. »
Jean Bocquet,	» Bruxelles	»	» » » »
André Broechem,	» »	1598.	» » » »
George Bronchorst,	» Cologne	»	» » » »
Jean de Buyre,	» Bruges	1594.	» 8 » »
Jean Ketelaer,	» Weert	»	» 10 » »
Josse Persyn,	» Courtrai	1579.	» 20 » »
Arnold Van Houcke,	» Ypres	1594.	» 11 » »
Corneille Ix, († 22 avril 1617).			
Sidronius de Hossche (Hosschius),	né à Merchtem	1596.	» 20 » »
Jacques Patius,	» Leyde	1593.	» 3 nov. »
Jourdain Van Wencom,	» Amersfort	1598.	» 6 » »
Josse Van Surck,	» Anvers	1600.	» 19 » »
(Sept frères Van Surck entrèrent dans la Compagnie).			
Daniel Hoynck,	né à Dordrecht	1600.	Entré le 4 déc. »
Waleran de Mey,	» Cassel	»	» 30 » »

(*C.-F. Waldack, S. J. — Op. cit.*)

Quand on le voyait se promener par la maison, on eût dit qu'il était ravi et comme hors de lui-même; il se croyait parmi les anges du paradis. Il ne cessait de louer et de remercier le Seigneur de ce que, malgré son indignité, il se voyait appelé à servir en religion son infinie Majesté. Lorsqu'il parlait des bienfaits nombreux et signalés qu'il avait reçus si gracieusement de la bonté divine, il le faisait avec tant de bonheur et une si sainte ivresse, que, plus d'une fois, les séculiers qui l'entendirent se déterminèrent à renoncer aux vanités du monde pour embrasser la vie religieuse. De là cet attachement constant à sa vocation qui alla toujours croissant, et que l'ennemi du bien ne put jamais entamer quelles que fussent ses attaques et ses tromperies.

Durant les premiers mois de son noviciat, il reçut, un jour, la visite de son père toujours douloureusement affecté de la perte qu'il avait faite. A un moment de leur entretien le pauvre père ne put s'empêcher de dire: « Il vaudrait mieux, mon enfant, quitter la « Compagnie et poursuivre vos études à l'Université « de Louvain, car alors vous me viendriez en aide ainsi « qu'à la famille. » Jean lui répondit: « Eh quoi! mon « père, levez les yeux au ciel et songez aux richesses « éternelles dont le Seigneur vous comblera, en dé- « dommagement de vos moindres fatigues. » Il prononça ces paroles d'un ton si convaincu, si affectueux, et si énergique, que son excellent père en fut tout bouleversé; il cessa d'importuner son fils, et quelque temps après, ayant perdu sa femme, il se rendit à notre col-



lége pour y faire une retraite, devint prêtre, un peu plus tard, et puis, chanoine de l'église Saint-Sulpice, à Diest. Aspirant à la perfection, il voulut même imiter l'exemple de son fils, et se consacrer à Dieu dans la Compagnie. Et certes il eût exécuté cette résolution, si le Seigneur ne l'eût appelé subitement à lui.

La ferveur qui portait Berchmans à pratiquer toutes les vertus propres à sa vocation égalait la tendre affection qu'il ressentait pour la Compagnie. Dès les premiers jours de son noviciat, il s'était mis devant les yeux les règles de l'Institut, se proposant de les observer toutes avec la plus grande exactitude. Il souhaitait d'être repris, même en public, toutes les fois qu'il venait à tomber en quelque faute; à force de prières réitérées, il obtint de son supérieur, que quatre novices auraient l'œil ouvert sur lui, afin de l'avertir de ses manquements à l'observance régulière. Il arriva qu'un jour, l'un d'eux vint à le reprendre d'une omission légère dont il s'était rendu matériellement coupable : absent d'un exercice de la communauté, il s'était trouvé retenu par un devoir de charité. Jean l'en remercia avec une vive reconnaissance, lui promit de réciter le rosaire de la sainte Vierge à son intention, et de faire de même dès qu'il aurait eu la bonté de l'avertir dans la suite d'un défaut quelconque. Le novice redoubla de vigilance, mais il eut beau faire tous ses efforts, malgré sa perspicacité et son bon vouloir, il ne parvint jamais à constater quelque défaut dans Berchmans. Cette surveillance si charitable dont il était l'objet ne contenta point le saint jeune homme; il demanda à son recteur

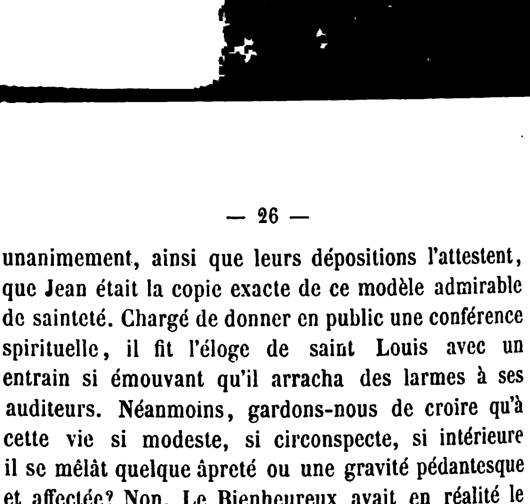
et maître des novices, le P. Guillaume Bauters, de vouloir en faire autant. Celui-ci ordonna à chacun des novices de mettre par écrit les fautes qu'ils auraient pu remarquer dans Jean Berchmans. Nos saints Argus se mirent à l'œuvre; mais quand on en vint à faire publiquement le dépouillement de leurs billets, grand fut l'étonnement de tout le monde de ne trouver que des papiers blancs; nul d'entre eux n'était parvenu à formuler le moindre reproche. C'était merveilleux, on doit en convenir : tout le monde sait combien les novices sont fervents, et non moins habiles à surprendre la pauvre nature humaine en défaut.

Cette grande circonspection que le bienheureux Berchmans mettait dans toute sa conduite, provenait de la résolution qu'il avait prise de faire toutes ses actions avec la plus grande perfection possible. Il s'était fait un journal dans lequel était déterminée la manière de s'acquitter de chacune des occupations de sa journée. Depuis le lever jusqu'au coucher, il avait marqué toutes ses intentions générales et particulières, et même jusqu'à ses aspirations vers Dieu. Il marchait dans la présence du Seigneur, et était sans cesse préoccupé de célestes pensées. Pour faire oraison, il se plaçait devant quelque image du Sauveur crucifié ou de la sainte Vierge, les genoux en terre, les yeux baissés, les mains jointes devant la poitrine; ses traits s'enflammaient peu à peu, et trahissaient la flamme du divin amour dont son cœur était embrasé. Ses confrères rivalisaient d'envie de se tenir près de lui, espérant de recueillir de son voisinage le bienfait de

s'unir plus facilement à Dieu, à la vue de la ferveur dont Jean leur donnait l'exemple. Il demandait chaque jour à Dieu pour lui-même et pour les autres trois faveurs spéciales : une pureté angélique, la persévérance dans sa vocation, et l'aptitude nécessaire aux diverses fonctions de la Compagnie. « Le remède « souverain à toutes nos imperfections, disait-il, c'est « de communiquer intimement avec Dieu par l'esprit « d'oraison. »

On le voyait toujours le premier à l'œuvre dès qu'il s'agissait de remplir un office humiliant, et rien n'égalait son bonheur chaque fois qu'il avait été employé de la sorte. Il ne parlait de lui-même et de tout ce qui le regardait, qu'avec mépris; interrogé par un de ses conovices, s'il lui arrivait parfois d'éprouver des tentations de vaine gloire, il répondit avec la plus entière ingénuité : « Grâce à Dieu, je ne crains pas « beaucoup ce démon là. » Son supérieur lui ayant donné une sorte d'intendance sur les novices, ce ne fut que par esprit d'obéissance qu'il accepta cette charge; il s'en acquitta avec tant de charité, d'humilité et de prudence, que tout le monde se loua de lui; et bien des années après, lorsqu'on voulait faire l'éloge d'un de ses successeurs dans cet office, il était reçu de dire : C'est un autre Jean Berchmans.

Notre Bienheureux s'était efforcé d'imiter en tout la modestie, la pureté, l'obéissance, l'humilité et les autres vertus de saint Louis de Gonzague, qu'il avait pris pour son protecteur et son patron spécial. Et de fait, tous ceux qui vécurent avec Berchmans affirmèrent



unanimement, ainsi que leurs dépositions l'attestent, que Jean était la copie exacte de ce modèle admirable de sainteté. Chargé de donner en public une conférence spirituelle, il fit l'éloge de saint Louis avec un entrain si émouvant qu'il arracha des larmes à ses auditeurs. Néanmoins, gardons-nous de croire qu'à cette vie si modeste, si circonspecte, si intérieure il se mêlât quelque âpreté ou une gravité pédantesque et affectée? Non. Le Bienheureux avait en réalité le cœur aussi simple et aussi candide que ses allures le dénotaient. Son visage, empreint d'une modestie angélique, trahissait la joie et la sérénité incomparables de son âme. Affable et poli envers tout le monde, il se conciliait l'affection universelle. Sa conversation agréable et douce faisait qu'on ne se lassait point de l'entendre. Aussi l'appelait-on communément saint Joyeux ou Hilarion.

Voici du reste le portrait que trace de Berchmans âgé de vingt ans, un Père qui vécut avec lui et le connut intimement : Jean était de stature moyenne et jouissait d'un bon tempérament quoique un peu délicat. Son aspect était vraiment angélique; il avait le teint blanc et légèrement coloré; le front très-développé; les sourcils bruns, épais, et bien arqués; les yeux petits et vifs; d'ordinaire il les tenait baissés. Son nez était aquilin, et parfaitement proportionné; il avait les lèvres minces, la bouche petite et souriante; sa barbe naissante était blonde comme sa chevelure; en un mot cette âme si belle habitait un corps parfait. On pouvait lui appliquer ces belles paroles de S. Ambroise [1] : « la

[1] Deuxième livre *des Vierges*.

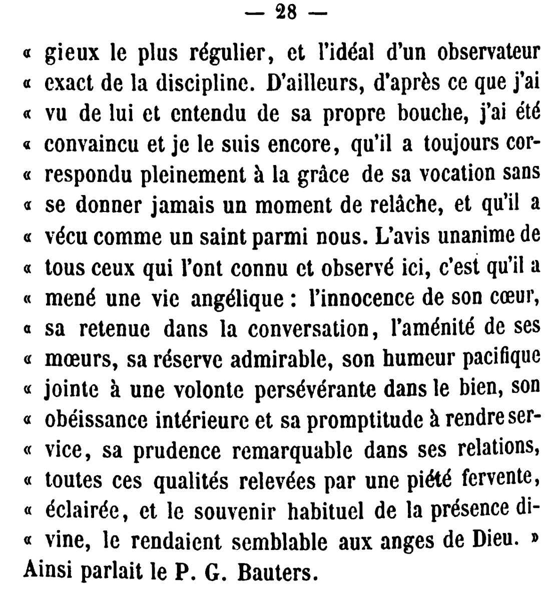


« beauté d'une maison se reconnaît au vestibule ; on « voit, au premier coup d"œil, qu'elle n'a pas de re- « coins ténébrenx. »

On comprend aisément que dans les catéchismes qui se faisaient alors à Malines, selon la coutume de Rome, sur la place publique, Berchmans était toujours entouré d'une foule de petits enfants qui étaient là immobiles et comme suspendus à ses lèvres ; ils l'accompagnaient ensuite à la maison sautillant de joie durant une bonne partie de la route. Le saint novice faisait ses premières armes, en attendant qu'il pût déployer son zèle sur un théâtre plus vaste dans les missions de la Chine et du Japon, vers lesquelles il soupirait avec une ardeur indicible.

Enfin, pour exprimer notre pensée en peu de mots, nous dirons que la vie de Berchmans au noviciat de Malines, servait de modèle aux religieux les plus fervents et les plus avancés dans l'exercice de toutes les vertus. A l'appui de notre assertion, il suffira de citer le témoignage du P. Guillaume Bauters [1], qui fut son recteur et maître des novices ; voici ses propres paroles : « Pendant le séjour que Berchmans fit à Malines, « il fut incontestablement un portrait vivant du reli-

[1] Il fut le successeur immédiat du P. Antoine Sucquet, écrivain ascétique très-estimé, fils d'Antoine, conseiller au parlement de Malines, membre du conseil privé de l'empereur Charles-Quint, et son chargé d'affaires en diverses cours. Né à Malines le 15 octobre 1574, le P. Sucquet mourut à Paris le 15 février 1626. Sa mère se nommait Adrienne Van der Lindt. — Le père de notre auteur, *Antoine Sucquet* et son oncle, *Jean Sucquet*, tous deux amis d'Érasme, étaient des hommes de la plus grande distinction.



« gieux le plus régulier, et l'idéal d'un observateur « exact de la discipline. D'ailleurs, d'après ce que j'ai « vu de lui et entendu de sa propre bouche, j'ai été « convaincu et je le suis encore, qu'il a toujours cor- « respondu pleinement à la grâce de sa vocation sans « se donner jamais un moment de relâche, et qu'il a « vécu comme un saint parmi nous. L'avis unanime de « tous ceux qui l'ont connu et observé ici, c'est qu'il a « mené une vie angélique : l'innocence de son cœur, « sa retenue dans la conversation, l'aménité de ses « mœurs, sa réserve admirable, son humeur pacifique « jointe à une volonte persévérante dans le bien, son « obéissance intérieure et sa promptitude à rendre ser- « vice, sa prudence remarquable dans ses relations, « toutes ces qualités relevées par une piété fervente, « éclairée, et le souvenir habituel de la présence di- « vine, le rendaient semblable aux anges de Dieu. » Ainsi parlait le P. G. Bauters.

V.

IL SE CONSACRE A DIEU PAR LES VOEUX DE RELIGION. — IL EST ENVOYÉ A ROME.

Comme le terme de son noviciat approchait, il fut averti par ses supérieurs de se préparer à faire les vœux. Il les avait emis par dévotion depuis un an;

néamoins cette annonce lui causa tant de joie, qu'il en écrivit à son père, déjà devenu prêtre, une lettre fort touchante. Il l'excitait à se réjouir dans le Seigneur, parce qu'un de ses fils allait sous peu se mettre entièrement à la disposition du Christ; il le priait en même temps de vouloir dire pour lui trois messes en l'honneur de l'Esprit-Saint, à l'autel de la sainte Vierge à Montaigu, afin de lui obtenir l'assistance divine et le patronage puissant de la Reine des Cieux.

Ce fut le 24 septembre 1618, que le jeune Berchmans se lia pour toujours à la Compagnie de Jésus, par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Quelques jours après, il fut envoyé au collége d'Anvers. Mais le P. Charles Scribani, supérieur de la province de Belgique, considérant qu'un jeune homme de si rares talents et d'une piété si éminente était appelé à de grandes destinées, résolut de l'envoyer à Rome pour y faire ses études. Il l'en avertit par lettre, lui enjoignant de se rendre d'abord directement à Diest, afin d'y saluer son vénérable père et d'en prendre congé. Berchmans obéit sur-le-champ; mais à peine fut-il arrivé à Malines, qu'il apprit la triste nouvelle que son père était décédé quelque temps auparavant. A cette annonce inattendue il leva les yeux au ciel en prononçant ces paroles : « Je « puis dire à présent avec bien plus de raison : *Notre « Père qui êtes aux Cieux.* » Sans poursuivre sa route, il laissa une lettre à l'adresse du chanoine Froidmont, absent de la ville, pour lui recommander

ses frères et sœur, privés maintenant de père et de mère. Il en écrivit une autre [1] à divers membres de sa famille et à ses tuteurs. La voici :

[1] Cette lettre autographe appartient à la bibliothèque des Bollandistes. Nous remercions vivement le R. P. Victor De Buck, l'éminent hagiographe, de nous avoir autorisé à la mettre au jour.

En lisant ces lignes dans lesquelles le saint jeune homme épanche sa belle âme, on est vraiment saisi d'admiration. Quels nobles sentiments de piété filiale ! Quel amour tendre pour ses frères, sa sœur, tous ses proches ! Quelle prévoyance et quelle haute raison dans un âge si peu avancé ! C'est bien le cas de dire, que la religion seule à le secret de purifier et d'élever tous les sentiments généreux que renferme le cœur de l'homme. Quand on aime Dieu par-dessus tout, alors seulement on aime *bien* le prochain et soi-même.

Nous avons scrupuleusement respecté l'orthographe et toute la forme de cette lettre. On remarquera sans doute l'absence de toute ponctuation. Le lecteur peu familiarisé avec l'idiome flamand nous saura gré d'avoir *essayé* d'en donner la traduction que nous intercalons dans le texte. Nous disons essayé ; car, comment rendre le cachet tout particulier d'originalité de cette pièce si intéressante ?

J. H. S.

Eene vrindelijcke groetenisse sij geschreven aen Ul. altesamen Groetvader groetmoeder moeijkens ooms ende voorts aen alle mijne vrinden de oorsaecke mȳns schrijvens in dese jc hebbe van mijn oversten en donderdagh lestleden te weten de 18 deser maent een gebodt ontfanghen dat jc my soude terstont gereet maecken om maendagh toecomende de reyse aen te nemen ende als jc ben̄ te Mechelen gecomen om mijn selven te recommanderen in myns Vaders ende UL gebeden soo verstaen jc dat myn vader overlanc is overleden ende hebbe mij zeer verwondert en qualijc te vreden geweest dat ghylieden my het selve nijet eens en hebt te kennen ghegeven maer nochtans hebbe jc mij selven vertroost dat jc het officie van eenen goeden soon tot sijn vader daghelyckx altydt hebbe volbracht nochtans met dit onderschil dat jc voor hem als hier op der aerden levende alle daghen gebeden heb daer hy nochtans gestorven was jc bidde UL altesamen uit ganser herten dat ghylieden alte-

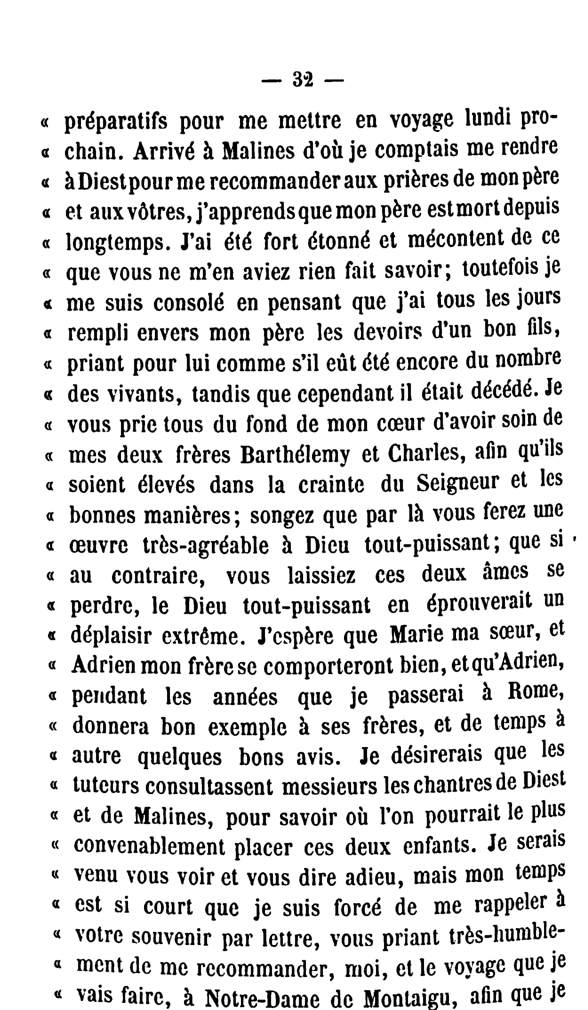


« Salut cordial à vous tous: Grand-père, Grand'mère,
« Tantes, Oncles, et à mes amis. Le motif de cette
« lettre est celui-ci : J'ai reçu jeudi dernier, 18 de
« ce mois, l'ordre de mon Supérieur de faire mes

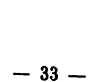
samen dogh wilt sorghe draghen voor myne twee Broeders te weten Bartholomeus ende Carel dat sy moghen in de vreese Godts ende in goede manieren opgevoeijt moeghen worden pijsende dat ghylieden een aengenaeme saecke hier mede Godt almachtigh sult doen en ter contrarien ist saecken dat ghylieden dese twee sielen laet verloren gaen dat het Godt almachtigh grootelijckx sal mishaghen jc hope dat Maria mijn suster en Adriaen mijn broeder haer wel sullen schicken en dat Adriaen voor sommighe iaren te wijle dat jc tot Roomen sal syn syn Broeder en goet exempel ende somtijdts oock goede vermaninghen sal gheven dat soude jc wel begeeren dat de mombaers mijn heer de Cantor van Diest ende van Mechelen te rade wilden gaen om te sien waer dat men dese twee kinders best soude moeghen besteden jc soude UL hebben comen besoecken en adieu segghen maer om dieswille dat onsen tijdt soo cort is ben jc bedwonghen UL mij selven te recommanderen met desen brief van UL oodtmoedelyck begeerende dat gy aen onse L'Vrouwe te Scherpenheuvel mij ende mijne reijse dat ick se sonder ongeluck ende met gesonthijdt magh volbrenghen UL sal cortelinghen verstaen wat succes de selve gehadt sal hebben Het oppeste van dese brief soude jc wel begheren dat alle mijne vrienden lasen.

Beminde moeijkens Maria ende Catharina Berchmans ende Margareta Berchmans Catharina Van Hove ende Anna Van Olmen ick bidde UL doet de vrintschap aen mij u neve Joannes Berchmans ende laet voor mij eens lesen elc twee missen in stede van teergelt tot Scherpenheuvel op dat jc dese reijse naer Roomen tot mijn siele salighijdt magh volbrenghen ende dracht wat sorghe voor mijn broeders ende suster ende principalijck voor onsen Carel den welken jc nimmermeer en soude geerne sien vande studien ghetrocken want jc van hem groote dinghen verwachte ick hope datse onse L'Heer haest sal voorsien tot het welcke jc oock myn beste sal doen ende in alle die heijlighe plaetsen die te Roomen te vinden sijn hope ick UL aendachtigh te wesen.

UM Beminden JOANNES BERCHMANS.



« préparatifs pour me mettre en voyage lundi pro-
« chain. Arrivé à Malines d'où je comptais me rendre
« à Diest pour me recommander aux prières de mon père
« et aux vôtres, j'apprends que mon père est mort depuis
« longtemps. J'ai été fort étonné et mécontent de ce
« que vous ne m'en aviez rien fait savoir; toutefois je
« me suis consolé en pensant que j'ai tous les jours
« rempli envers mon père les devoirs d'un bon fils,
« priant pour lui comme s'il eût été encore du nombre
« des vivants, tandis que cependant il était décédé. Je
« vous prie tous du fond de mon cœur d'avoir soin de
« mes deux frères Barthélemy et Charles, afin qu'ils
« soient élevés dans la crainte du Seigneur et les
« bonnes manières; songez que par là vous ferez une
« œuvre très-agréable à Dieu tout-puissant; que si
« au contraire, vous laissiez ces deux âmes se
« perdre, le Dieu tout-puissant en éprouverait un
« déplaisir extrême. J'espère que Marie ma sœur, et
« Adrien mon frère se comporteront bien, et qu'Adrien,
« pendant les années que je passerai à Rome,
« donnera bon exemple à ses frères, et de temps à
« autre quelques bons avis. Je désirerais que les
« tuteurs consultassent messieurs les chantres de Diest
« et de Malines, pour savoir où l'on pourrait le plus
« convenablement placer ces deux enfants. Je serais
« venu vous voir et vous dire adieu, mais mon temps
« est si court que je suis forcé de me rappeler à
« votre souvenir par lettre, vous priant très-humble-
« ment de me recommander, moi, et le voyage que je
« vais faire, à Notre-Dame de Montaigu, afin que je

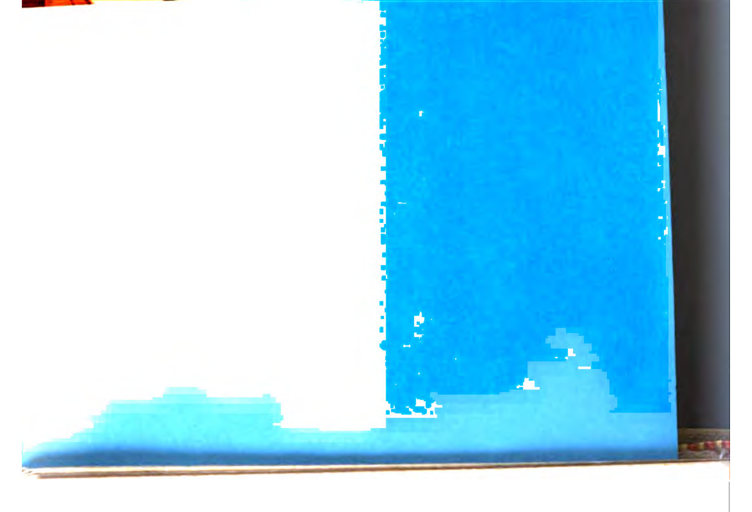


« puisse l'accomplir sans malheur et en bonne santé.
« Vous apprendrez bientôt si tout s'est bien passé. Je
« voudrais bien que tous mes amis lussent le commen-
« cement de cette lettre.

» Chères tantes Marie et Catherine Berchmans, et
« Marguerite Berchmans, et Catherine Van Hove, et
« Anne Van Olmen, je vous en prie, faites ce plaisir
« à moi votre neveu Jean Berchmans, que chacune de
« vous, au lieu de me donner de l'argent pour mes
« menues dépenses, fasse dire pour moi deux messes
« à Montaigu, afin que je puisse effectuer ce voyage à
« Rome pour le salut de mon âme; et prenez bien
« soin de mes frères et de ma sœur, et spéciale-
« ment de notre Charles, que je ne voudrais plus voir
« jamais distrait de ses études, car j'attends de lui de
« grandes choses. J'espère que le bon Dieu pour-
« voira bientôt à leur sort; je ferai également de mon
« mieux, et dans tous ces saints lieux que l'on trouve
« à Rome j'espère aussi me souvenir de vous.

Votre affectionné, JEAN BERCHMANS.

Cette vive sollicitude pour son frère Charles était-elle de la part du Bienheureux l'effet d'une sage prévoyance, ou le fruit d'une illumination d'en haut? Nous l'ignorons; le fait est que Charles, après avoir achevé ses humanités, touché peut-être de la mort si édifiante de son frère Jean, s'enrôla dans la Compagnie de Jésus, fut envoyé en Hollande, s'y employa avec beaucoup de zèle au salut des âmes, surtout comme aumônier de



la flotte, et termina saintement sa carrière le 17 janvier 1666, au collége de la Compagnie à Audenarde.

Après avoir payé ce tribut à l'amour de ses proches, Jean s'en retourna directement à Anvers, d'où il partit le 24 octobre 1618, pour se rendre à Rome accompagné d'un autre jésuite belge nommé Barthélemy Penneman. En traversant la France, nos deux voyageurs s'arrêtèrent dans plusieurs maisons et colléges de l'Ordre. Bien que leur séjour n'y fût jamais de longue durée, Berchmans répandit partout la bonne odeur du Christ; si bien, que de divers points de la France, on écrivit à Rome des lettres toutes remplies d'éloges de la sainteté dont il avait laissé partout des traces à son passage. Durant ce long voyage il ne cessait de parler de Dieu et de la grande consolation qu'il éprouvait d'être appelé à Rome; du bonheur qu'il goûterait en voyant le Vicaire de Jésus-Christ, en visitant le tombeau des saints Apôtres, et les autres lieux de la cité sainte; il comptait en outre obtenir du T. R. Père Général la permission de partir pour la Chine et le Japon, afin de se dévouer au salut des infidèles.

Le Bienheureux arriva à Lorette la veille de Noël. Le lendemain, malgré les fatigues de son voyage, il se rendit de bonne heure à l'église pour assister à l'office. Durant tout le temps des matines, il se tint dans la chapelle constamment à genoux, les mains jointes, tout absorbé en Dieu, et avec un extérieur si plein de dévotion qu'il attira sur lui les regards de tout le monde. Après les matines, il entendit la messe et s'approcha ensuite de



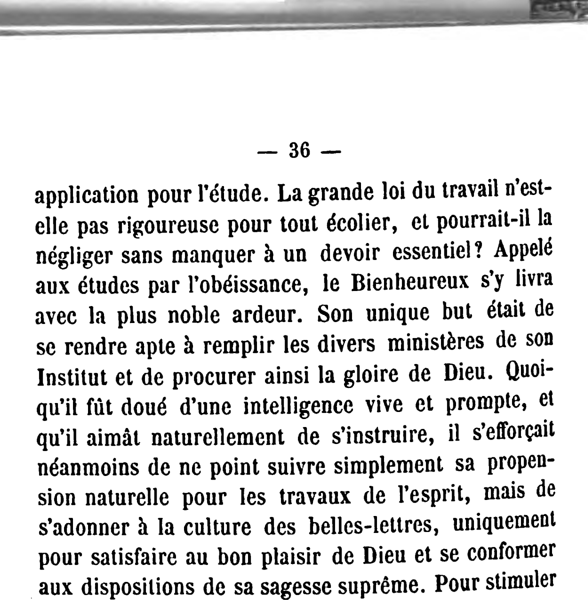
la sainte table avec une indicible consolation. Après deux jours de repos, il quitta Lorette, poursuivant sa route vers Rome où il arriva le dernier jour de l'an. Descendu à la maison professe le P. Mutio Vitelleschi, Général de la Compagnie, accueillit Berchmans avec la plus tendre charité. Le lendemain, fête de la Circoncision, il se rendit au Collége Romain. C'est dans cet asile de la piété et des belles-lettres qu'il vécut deux ans et sept mois et demi.

VI.

SON ARDEUR INSATIABLE POUR L'ÉTUDE.

La carrière du saint jeune homme fut achevée, il est vrai, en peu d'années, mais elle fut remplie de mérites devant Dieu. Berchmans cultiva avec le plus grand soin les talents que le Seigneur lui avait donnés. Dieu le traita comme le serviteur bon et fidèle de l'Évangile, lui donnant une récompense proportionnée à sa ferveur et à ses vertus, sans tenir compte du nombre de ses années.

Comme cette Vie doit servir spécialement à l'édification de la jeunesse studieuse, nous allons exposer brièvement par quels moyens particuliers Berchmans parvint à se sanctifier. Disons d'abord un mot de son



application pour l'étude. La grande loi du travail n'est-elle pas rigoureuse pour tout écolier, et pourrait-il la négliger sans manquer à un devoir essentiel? Appelé aux études par l'obéissance, le Bienheureux s'y livra avec la plus noble ardeur. Son unique but était de se rendre apte à remplir les divers ministères de son Institut et de procurer ainsi la gloire de Dieu. Quoiqu'il fût doué d'une intelligence vive et prompte, et qu'il aimât naturellement de s'instruire, il s'efforçait néanmoins de ne point suivre simplement sa propension naturelle pour les travaux de l'esprit, mais de s'adonner à la culture des belles-lettres, uniquement pour satisfaire au bon plaisir de Dieu et se conformer aux dispositions de sa sagesse suprême. Pour stimuler son énergie, il avait toujours devant lui une sorte d'écrit qui portait ces mots :

« Je suis venu en religion pour endurer la fatigue, et non pour me livrer au repos. Les hérétiques étudient avec soin et se donnent tant de peine pour combattre Jésus-Christ, et toi, tu n'étudierais pas pour défendre son Église? Les hommes du monde se livrent aux études les plus ingrates par amour de la vaine gloire, et toi, tu ne travaillerais pas pour glorifier Dieu? Sois donc sérieusement occupé de tes études, et ne perds aucune parcelle d'un temps si précieux; aie soin de noter en classe tout ce qui te paraîtra intéressant. »

Berchmans suivit avec constance cette ligne de conduite qu'il s'était tracée. Il portait toujours sur lui une sorte de carnet dans lequel il marquait ce qui avait frappé son esprit durant les cours. Jamais il ne



manquait à aucun exercice scholastique; il montrait dans les disputes beaucoup de vivacité et de courtoisie; il donnait à son adversaire le temps d'argumenter, exposait ensuite modestement son avis, entendait la réponse et ripostait avec entrain, sans s'émouvoir, ni élever trop la voix, demeurant toujours maître de lui-même et dans les limites des plus parfaites convenances. Quand il avait à soutenir une thèse, il écoutait attentivement, et les yeux baissés, les objections; les reprenait, et tâchait de les résoudre en la forme strictement dialectique. Durant ses heures d'étude privée, lorsqu'il lui arrivait de rencontrer une question très-difficile à débrouiller, il se mettait à genoux en disant : « Seigneur, instruisez-moi; vous voyez que je ne « puis rien sans vous. Je vous en prie, venez à mon « secours. » Dans ses doutes il recourait aux lumières de son professeur; s'il ne parvenait pas à saisir tout d'abord la solution donnée, il se recueillait un instant, puis, avec un sourire des plus modestes, il disait : « Vraiment, mon Père, je ne comprends pas. » Si la réponse du professeur n'était pas satisfaisante et de nature à le tirer d'embarras, il ne contredisait point son maître, mais répliquait ingénument : « J'ai l'intelligence si bornée! cela dépasse mes forces. » Ses professeurs étaient : le P. François Piccolomini [1] pour la philosophie, le P. Horace Grassi pour les

1. Le P. Piccolomini vécut avec Berchmans durant l'espace de trois ans. Il existait une étroite amitié entre lui et le saint scho-

mathématiques, et le P. Tarquin Galuzzi pour l'éthique ou la morale. Berchmans les aimait d'une affection toute religieuse, et avait pour eux la plus profonde estime. Deux fois la semaine, il les recommandait à Dieu d'une manière spéciale; au commencement de chaque mois il leur présentait une liste où se trouvaient inscrites toutes les oraisons et pénitences qu'il s'offrait de faire pour eux. En leur faisant visite, il se présentait toujours la tête découverte ; prié de se couvrir, il se couvrait. Il avait la plus haute idée de leur doctrine, et ne s'éloignait jamais de leurs opinions sans de fortes raisons; il savait se souvenir au besoin que la première qualité d'un bon écolier est la docilité envers son maître. Quant à ses lectures, elles n'étaient jamais exagérées. Grâce à ces pieuses industries jointes à un travail opiniâtre et sérieux, il fit des progrès étonnants dans les études; à tel point que vers la fin de son cours il fut jugé capable de défendre publiquement toutes les thèses de la philosophie. Cet acte solennel eut lieu le 8 juillet 1621.

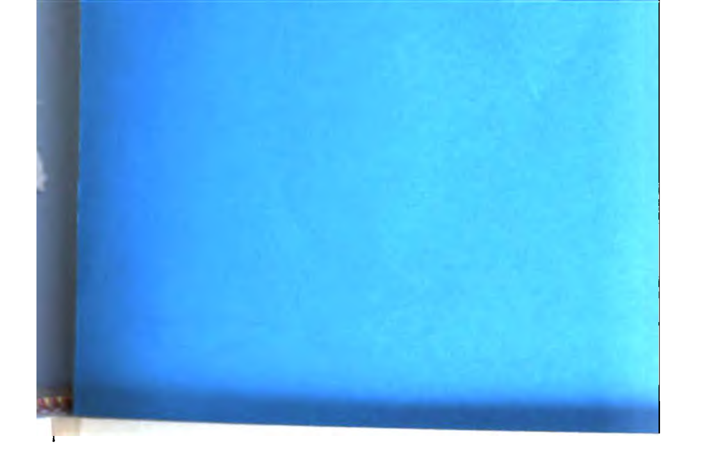
lastique. Homme d'une profonde humilité, savant modeste et très-pieux, il fut élu en 1649 Général de la Compagnie; il ne la gouverna pas longtemps, car il passa à une vie meilleure, le 7 juin 1651, au milieu des douleurs atroces d'une cruelle maladie. Voir : *Biblio- th c : Scriptorum* S. J., par N. SOUTHWELL, (SOTVELLUS) pag. 243.

VII.

SA MERVEILLEUSE INNOCENCE DE VIE.

Au milieu de ses travaux littéraires, il sut trouver le moyen de s'unir intimement à Dieu, et d'acquérir avec la science humaine, une grande pureté de conscience, fruit d'une rare innocence de mœurs. L'Esprit-Saint a dit : « *la sagesse n'entrera point dans une âme maligne, ni dans un corps assujetti au péché.* » Une âme droite et un cœur dégagé de toute affection grossière sont naturellement disposés à connaître et à aimer la vérité. Tel fut Berchmans. Nous savons d'ailleurs qu'il conserva intacte jusqu'à sa mort la robe de son innocence baptismale. Dans la confession générale qu'il fit, étant encore dans le siècle, au chanoine Emmerich, il y eut à peine matière pour lui donner l'absolution, nous l'avons vu plus haut. Depuis lors il marcha toujours de vertu en vertu, sans s'arrêter un instant, sans tourner à droite ni à gauche. Une fois entré en religion, il avait fermement résolu de ne commettre jamais le moindre péché véniel de propos délibéré, ni la plus légère imperfection volontaire, ni d'enfreindre en quoi que ce fût la règle de son Institut, ni aucune des ordonnances de ses supérieurs. On a trouvé cette résolution consignée dans ses écrits : « Plutôt mourir mille fois « que de me rendre coupable du moindre péché ; j'évi- « terai avec le plus grand soin tout péché véniel ; je

« m'emploierai de toute la force de mon âme à ne « point transiger avec le moindre de mes devoirs; « plutôt perdre la vie que de violer une seule règle; « plutôt perdre la santé que de transgresser les ordres « de mes supérieurs. » Les témoins les plus respectables ont attesté que Berchmans demeura toujours fidèle à ses propos. Ce sont : le P. Guillaume Bauters, son recteur et maître des novices à Malines; le P. Jean-Baptiste Cecotti; le P. Thomas Massucci; et le P. Virgile Cepari qui furent tous les quatre ses confesseurs et Pères spirituels. Nous en trouvons encore la preuve dans un de ses autographes. Après avoir énuméré les bienfaits reçus du ciel, il écrit, entre autres choses : « Dieu m'a fait la grâce d'être chrétien, compagnon « et ami de Jésus; il a pris mon âme pour épouse et « m'a préservé du péché mortel. » Au moment de sa mort, comme on le verra plus loin, une de ses plus grandes consolations fut de n'avoir jamais commis un péché véniel depuis son admission dans la Compagnie. C'est ce qui explique la grande sécheresse spirituelle qu'il éprouvait chaque année lorsque au temps de la retraite, il faisait la méditation sur ses péchés personnels. Il s'en exprime ainsi : « Dans l'exercice sur les « péchés commis avant mon entrée en religion, je n'ai « trouvé qu'aridité et ne me suis senti aucunement « ému. » Ailleurs il dit : « Cet exercice m'a réussi, mais je n'ai pas éprouvé la moindre émotion. » Plus loin il ajoute : « J'ai fait cette méditation sans aucun « fruit; dans le premier et le second point j'ai éprouvé « de grandes désolations. » Ainsi disait Berchmans.



Il est évident qu'il devait ressentir la plus grande difficulté à méditer sur la multitude, la laideur et la gravité des péchés qu'il n'avait jamais commis. Voilà pour sa vie intérieure.

Quant à sa vie extérieure, les procès de sa Béatification renferment des témoignages sans nombre, donnés et écrits sous la foi du serment, par les Pères les plus dignes de foi qui vécurent avec Berchmans au Collége Romain : supérieurs, professeurs, compagnons de classes, tous affirment unanimement qu'ils ne l'ont jamais vu ni entendu violer la moindre des règles; que jamais on ne lui a reproché une parole ou un acte qui pût faire supposer quelque faute vénielle. Le Père Bisdomini raconte que, plus d'une fois, ayant observé Berchmans, en cachette, il ne put découvrir en lui rien de répréhensible. Dans les circonstances les plus imprévues, il se possédait si parfaitement qu'il réprimait sur-le-champ les mouvements subits de son cœur, sans perdre un instant le calme et la sérénité de sa raison. Jamais il ne demanda des permissions qui ne fussent pas en harmonie avec la règle ou les ordres des supérieurs. Un de ses grands remords de conscience, disait-il, c'était d'avoir demandé deux fois, cédant à l'instigation d'un de ses confrères, de ne point assister à la leçon d'Écriture Sainte qui se fait chaque dimanche à l'église du Gesù. Il s'était encore proposé de fuir comme la peste toute exemption de la sainte règle; et de ne jamais demander à ses supérieurs des dispenses générales. En revenant, un jour, du Gesù où il avait assisté à une messe chantée à l'occasion de la fête

de saint Ignace, son compagnon lui demanda quelle grâce il avait sollicitée du S. Fondateur? Berchmans lui répondit aussitôt : « Celle de mourir dans la Compagnie sans avoir jamais enfreint aucune règle. » Mais il nous faut abréger.

VIII.

SA MODESTIE ANGÉLIQUE ET SA PURETÉ.

Parmi toutes les vertus dont l'âme du saint religieux était ornée, aucune ne brillait d'un plus vif éclat que sa virginale pureté. Il avait d'ailleurs le plus grand soin de se mettre en garde contre tout ce qui, de près ou de loin, eût pu y porter atteinte. On trouve dans ses écrits qu'il avait toujours eu en horreur la moindre négligence dans l'observation des convenances et les lois de l'honnêteté. Il détestait la gourmandise, l'immortification des sens, les amitiés particulières et la familiarité ; souvent on l'entendait dire : « Un homme « impur est pire qu'un démon. » Il était non-seulement très-sobre dans le boire et le manger; mais il pratiquait en outre fréquemment des abstinences. Jamais il ne sortait de table sans avoir laissé quelque mets intact. Bien qu'il fût plein de vigueur et de santé, doué d'un fort bon appétit, et à l'âge où le corps réclame des aliments pour croître et se développer, il s'accusait sans cesse d'être coupable



de gourmandise ; et, chose étonnante, il en agissait ainsi après beaucoup de réflexion et d'examen, ne s'apercevant pas que cet appétit était une exigence de la nature, et non l'effet d'un penchant vicieux. Il se mortifia dès lors en toute occasion, et réduisit de jour en jour davantage la quantité de sa nourriture. Malade ou en bonne santé, il ne souffrit jamais qu'on lui donnât quelque chose de particulier, à moins d'y être contraint par l'obéissance. Il se contentait des aliments les plus communs, mangeait sans le moindre empressement, et se montrait toujours plein de modération et de convenance. Pour se défendre contre son ennemi, la gourmandise, il s'en était fait par écrit la description suivante : « Le vice de la gourmandise est une affection « désordonnée pour la nourriture ; celui qui en est « atteint pense souvent aux mets et en parle; il ne lui « suffit pas de prendre des viandes ordinaires, mais il « recherche les portions choisies ; il mange d'une fa« çon malhonnête, et avec beaucoup d'avidité. »

Berchmans ne se mettait pas moins en garde contre tout autre penchant déréglé. Ayant fait un pacte avec ses yeux, il ne les levait jamais de terre sans nécessité ou un bon motif. Jamais il ne regardait quelqu'un en face, sauf en l'abordant, et pour savoir à qui il s'adressait ; dans le commerce avec ses maîtres, sachant d'avance à qui il parlait, il entrait dans leur chambre et en sortait, sans avoir fixé les yeux sur eux. Dans les accidents fortuits, rien ne nous est plus naturel que de porter nos regards vers l'objet qui les attire ; cependant, Berchmans en pareille circonstance

n'en faisait rien. Plusieurs de ses compagnons d'étude ont certifié que plus d'une fois, ils avaient fait du bruit à dessein derrière lui en classe, sans réussir à lui faire tourner la tête. Bon nombre d'entre eux, qui ne le connaissaient que de vue, et ignoraient son nom, le désignaient en l'appelant Père modeste, Père très-modeste. Impossible de dire, combien il fuyait l'aspect des femmes. Sa modestie était si grande dans toutes ses relations avec ses condisciples, que, plusieurs attestèrent n'être jamais parvenus à constater quelle était la couleur de ses yeux.

Interrogé par un de ses amis, comment il s'y prenait pour demeurer sans cesse si recueilli, il répondit : « Je veille soigneusement à la garde de mon cœur; je « mets un frein à mes yeux, et mortifie continuel- « lement ma curiosité. » Il se refusait les plaisirs les plus innocents de la vue, ne regardant pas même les choses qui flattent le plus ce sens. Un jour, qu'il s'était rendu au Collége Romain avec quelques autres scholastiques pour y assister à une représentation dramatique, et voir ensuite la cavalcade qui accompagnait le nouveau pape Grégoire XV se rendant à Saint-Jean-de-Latran, il revint à la maison sans avoir rien vu; durant tout le temps du parcours, il était resté les yeux modestement baissés et récitant quelques unes de ses prières favorites. Plusieurs gentilshommes ont témoigné, qu'étant allés à l'église du Collége Romain ou au Gesù, les jours de fête, et s'y étant placés en face de Berchmans, ils étaient demeurés immobiles des heures entières pour s'édifier à la vue de tant de recueillement

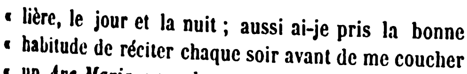
et d'un maintien si parfait. Ses yeux, ses mouvements, ses actions, tout l'ensemble de sa personne, respirait une candeur et une amabilité telles, qu'il ressemblait à un ange descendu du ciel. On disait souvent que si les règles de la modestie prescrites par saint Ignace eussent été perdues, il eût suffi de voir Berchmans pour les retrouver : il en était la copie vivante. Du reste, pour se maintenir dans cette composition parfaite d'esprit et de corps, il ne descendait jamais dans ses relations jusqu'à la familiarité ou l'intimité trop grande. Il avait coutume de dire : « La familiarité est la cause « du manque de respect et de déférence qu'on se doit « mutuellement; c'est ainsi qu'on contrevient facile- « ment aux saintes règles, et que l'on commet beaucoup « d'imperfections, par respect humain. »

Son humeur était toujours égale. Dans la conversation, bien qu'il fût généralement sérieux, grave et sobre de paroles, il n'était cependant à charge à personne, mais au contraire agréable et cher à tous. Jamais on ne l'entendit railler les autres ou se moquer d'autrui ; il ne plaisantait non plus des défauts de personne ; jamais il ne contredisait; il n'élevait pas trop la voix dans les récréations, bien qu'il fût d'un naturel vif et ardent. C'est à force d'abnégation propre, et par la mortification continuelle de toutes ses passions, qu'il était parvenu à exercer cet empire absolu sur lui-même; il en résultait qu'il jouissait constamment d'une grande paix intérieure que trahissaient l'expression de son regard, et cette inaltérable sérénité de visage qu'aucun événement ne put jamais troubler.

Afin de tenir la chair parfaitement soumise à l'esprit, il s'était fait une loi de la macérer par les jeûnes, les disciplines et d'autres pénitences. Ces saintes rigueurs toutefois n'étaient ni étranges, ni excessives. Les supérieurs le tenaient, pour ainsi dire, en bride, et l'empêchaient de se châtier à l'excès comme il l'eût fait étant laissé à lui-même.

Nous pouvons constater ici à quelle perfection de vertu Berchmans s'était élevé, en disant qu'il réprimait même ses bons désirs par esprit d'obéissance, et faisait consister sa plus grande pénitence à suivre le train ordinaire de la vie commune.

En récompense de tant d'efforts généreux et constants, Berchmans obtint de Dieu le don d'une chasteté toute angélique : il n'éprouva aucune tentation impure durant le cours de sa vie. Ni pensée, ni imagination, ni illusion ne vinrent jamais troubler cette belle âme ou jeter la moindre perturbation dans le cœur pudique du saint jeune homme. Étant un jour à s'entretenir avec un frère Coadjuteur de la pureté immaculée de la très-sainte Vierge Marie, il lui dit avec la plus grande ingénuité : « Mon cher frère, grâce à « Dieu et à la sainte Vierge, je puis dire que je n'ai « jamais eu une seule pensée contraire à la pureté ; « toujours j'ai ressenti la plus vive horreur de tout ce « qui pouvait blesser la belle vertu. » L'an 1619, rendant compte de l'état de sa conscience au P. Virgile Cepari, il s'exprimait ainsi : « Quant à la vertu de « chasteté, je dois remercier la sainte Vierge, car c'est « elle qui a pris soin de moi d'une manière particu-



« lière, le jour et la nuit ; aussi ai-je pris la bonne « habitude de réciter chaque soir avant de me coucher « un *Ave Maria* pour honorer sa Conception Imma- « culée. » Voici, du reste, ce qu'il écrivit de Rome à son supérieur de Belgique : « Je n'ai jamais rien éprouvé de contraire à la chasteté pendant le jour. Trois ou quatre fois, je fus agité par un rêve, mais en même temps quelqu'un sembla m'éveiller ; aussitôt je récitai la salutation angélique en l'honneur de Marie Immaculée. » L'année suivante, il parlait de même au P. Cepari et au P. Massucci, disant que jamais, ni le jour ni la nuit, il n'avait absolument éprouvé aucune espèce de tentation sous ce rapport.

A ce don extraordinaire d'une pureté toute céleste la libéralité du Seigneur avait ajouté deux priviléges singuliers. Le premier c'est que Berchmans, bien qu'il fût d'un physique ravissant, inspirait non-seulement aux autres des pensées et des affections chastes, mais que sa vue même suffisait pour être débarrassé de tentations impures. Bien des personnes ont affirmé, qu'étant tourmentées par le démon de la chair, il leur avait suffi de jeter les yeux sur Berchmans pour être à l'instant même délivrées.

En apprenant cette particularité, le cardinal Bellarmin[1] leva les yeux au ciel et dit en versant des larmes de tendresse : « Cette grâce accordée à la « Mère de Dieu, a sans doute été communiquée par

[1] Il mourut la même année que Berchmans, le 17 septembre 1621.

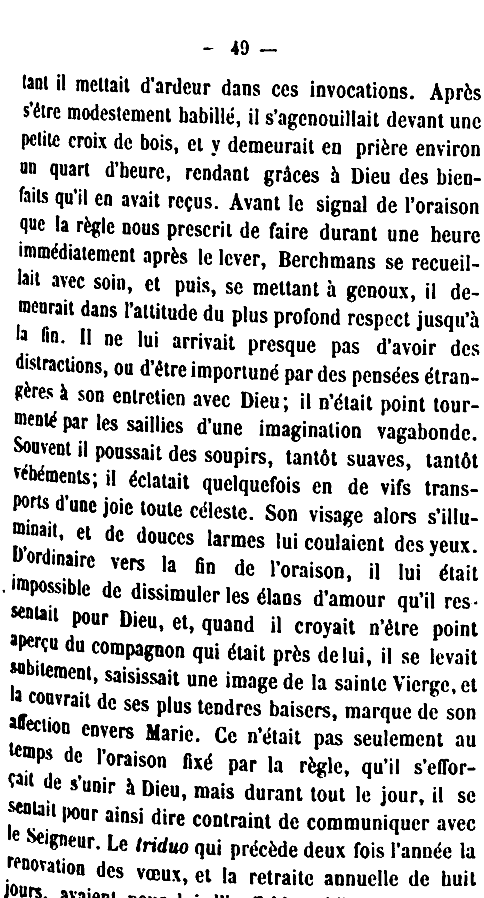
« elle à son cher et pieux enfant. » L'autre privilège qu'il faut attribuer à la bonté divine, c'est qu'après la mort du Bienheureux, il suffisait de se souvenir de lui, de prononcer son nom, de regarder son image, de toucher ses reliques, pour être délivré des flammes de la concupiscence, et changer de vie, lors même qu'on eût été plongé depuis de longues années dans la fange du vice. Les procès apostoliques en font foi, nous y trouvons de nombreuses dépositions à cet égard. Il suffit de les avoir indiquées sommairement.

IX.

SON ASSIDUITÉ A L'ORAISON ET SA FERVEUR.

Notre Bienheureux trouvait dans la pratique exacte d'une fervente prière sa force et son appui. Il la regardait comme la source de toute grâce et de toute vertu. Aussi sa vie était comme une prière continuelle, tant il s'était rendu familier l'exercice si doux de la présence de Dieu. Au reste, il mettait à profit le moindre temps libre que lui laissaient ses travaux littéraires, pour vaquer avec bonheur à l'oraison.

Au point du jour, dès son réveil, il élevait son âme à Dieu par de vives aspirations, ou par la récitation de quelques versets des psaumes. On eût dit qu'il avait passé la nuit dans la contemplation des choses célestes



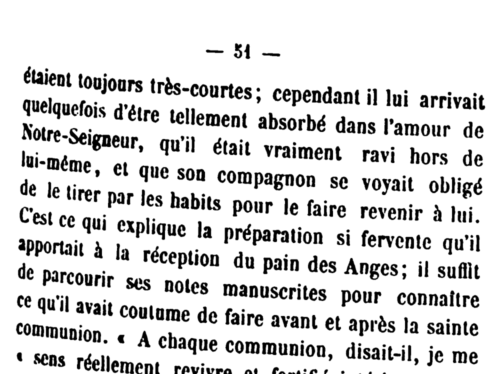
tant il mettait d'ardeur dans ces invocations. Après s'être modestement habillé, il s'agenouillait devant une petite croix de bois, et y demeurait en prière environ un quart d'heure, rendant grâces à Dieu des bienfaits qu'il en avait reçus. Avant le signal de l'oraison que la règle nous prescrit de faire durant une heure immédiatement après le lever, Berchmans se recueillait avec soin, et puis, se mettant à genoux, il demeurait dans l'attitude du plus profond respect jusqu'à la fin. Il ne lui arrivait presque pas d'avoir des distractions, ou d'être importuné par des pensées étrangères à son entretien avec Dieu; il n'était point tourmenté par les saillies d'une imagination vagabonde. Souvent il poussait des soupirs, tantôt suaves, tantôt véhéments; il éclatait quelquefois en de vifs transports d'une joie toute céleste. Son visage alors s'illuminait, et de douces larmes lui coulaient des yeux. D'ordinaire vers la fin de l'oraison, il lui était impossible de dissimuler les élans d'amour qu'il ressentait pour Dieu, et, quand il croyait n'être point aperçu du compagnon qui était près de lui, il se levait subitement, saisissait une image de la sainte Vierge, et la couvrait de ses plus tendres baisers, marque de son affection envers Marie. Ce n'était pas seulement au temps de l'oraison fixé par la règle, qu'il s'efforçait de s'unir à Dieu, mais durant tout le jour, il se sentait pour ainsi dire contraint de communiquer avec le Seigneur. Le *triduo* qui précède deux fois l'année la rénovation des vœux, et la retraite annuelle de huit jours, avaient pour lui d'ineffables délices. Lorsqu'il

allait en promenade à la villa de S. Balbine, ou qu'il était à Frascati pour y passer les vacances de l'automne, il s'ingéniait toujours à trouver une heure libre pour méditer ou lire un chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ* par Thomas à Kempis. Deux fois le jour, il renouvelait ses vœux de religion, et pendant son travail il tâchait de se tenir étroitement uni à Dieu, au moyen d'aspirations et d'oraisons jaculatoires tirées de la sainte Écriture et des saints Pères, dont il avait fait une sorte de recueil.

Il recevait les plus vives lumières d'en haut au temps de l'oraison; son esprit y était comme inondé des clartés célestes. Huit mois avant sa mort, c'était le samedi 18 décembre 1620, il eut le cœur si rempli de consolations spirituelles, qu'il ne se contenta pas, selon sa coutume, d'en rendre compte à son Directeur, mais il écrivit en outre dans un de ses cahiers ces paroles remarquables : « Aujourd'hui 18 décembre, mon âme » a été plongée comme dans un fleuve de paix. »

Ce n'est pas à dire qu'il n'eût aussi ses moments de désolation et d'aridité intérieure; mais cela ne l'empêchait pas de s'acquitter de ses exercices de piété comme d'habitude. Il acceptait la tribulation de la main du Seigneur, et la souffrait avec la plus parfaite résignation et conformité à sa volonté sainte.

Sa dévotion et son respect pour le saint Sacrement de l'Eucharistie étaient admirables. Il le visitait six ou sept fois le jour, et toutes les fois qu'il sortait de la maison, il ne manquait jamais d'aller faire une visite à Jésus-Christ dans le saint tabernacle. Ces visites

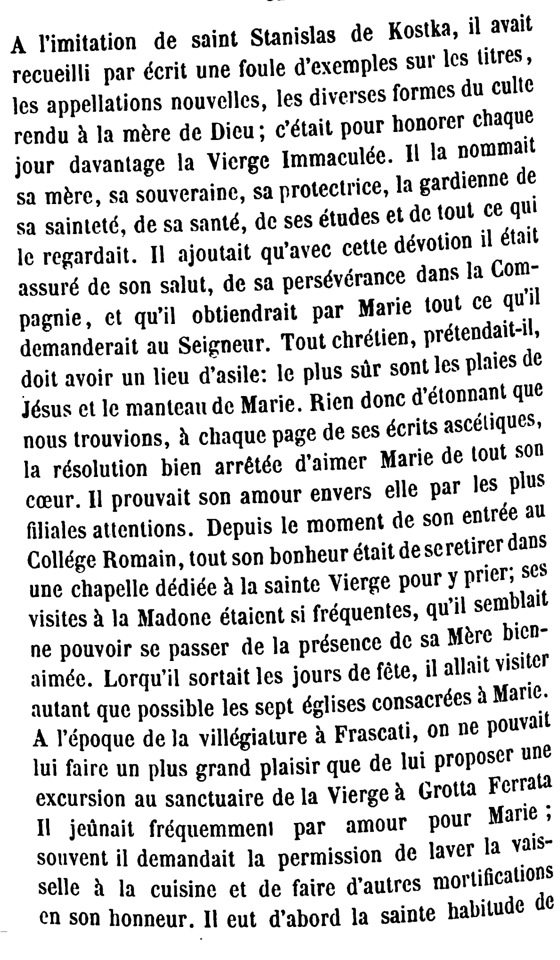


étaient toujours très-courtes; cependant il lui arrivait quelquefois d'être tellement absorbé dans l'amour de Notre-Seigneur, qu'il était vraiment ravi hors de lui-même, et que son compagnon se voyait obligé de le tirer par les habits pour le faire revenir à lui. C'est ce qui explique la préparation si fervente qu'il apportait à la réception du pain des Anges; il suffit de parcourir ses notes manuscrites pour connaître ce qu'il avait coutume de faire avant et après la sainte communion. « A chaque communion, disait-il, je me « sens réellement revivre et fortifié intérieurement, « et vers la fin de la semaine, j'éprouve une faim « spirituelle que je ne puis apaiser qu'avec le corps « et le sang de Jésus-Christ. »

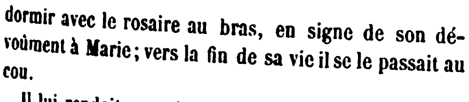
X.

SA DÉVOTION EXTRAORDINAIRE ENVERS LA SAINTE VIERGE ET SAINT LOUIS DE GONZAGUE.

Berchmans était affectueusement dévoué à la grande Reine des Cieux. Il faisait profession publique de lui être tout attaché; il voulait qu'on le sût, afin qu'en toute occasion il eût pleine liberté de parler à la louange de la mère de Dieu, et d'exalter ses glorieux priviléges. Il en parlait très-souvent; ses paroles étaient empreintes de tant de douceur et en même temps de vivacité, qu'on voyait qu'il avait le cœur sur les lèvres.



A l'imitation de saint Stanislas de Kostka, il avait recueilli par écrit une foule d'exemples sur les titres, les appellations nouvelles, les diverses formes du culte rendu à la mère de Dieu; c'était pour honorer chaque jour davantage la Vierge Immaculée. Il la nommait sa mère, sa souveraine, sa protectrice, la gardienne de sa sainteté, de sa santé, de ses études et de tout ce qui le regardait. Il ajoutait qu'avec cette dévotion il était assuré de son salut, de sa persévérance dans la Compagnie, et qu'il obtiendrait par Marie tout ce qu'il demanderait au Seigneur. Tout chrétien, prétendait-il, doit avoir un lieu d'asile: le plus sûr sont les plaies de Jésus et le manteau de Marie. Rien donc d'étonnant que nous trouvions, à chaque page de ses écrits ascétiques, la résolution bien arrêtée d'aimer Marie de tout son cœur. Il prouvait son amour envers elle par les plus filiales attentions. Depuis le moment de son entrée au Collége Romain, tout son bonheur était de se retirer dans une chapelle dédiée à la sainte Vierge pour y prier; ses visites à la Madone étaient si fréquentes, qu'il semblait ne pouvoir se passer de la présence de sa Mère bien-aimée. Lorqu'il sortait les jours de fête, il allait visiter autant que possible les sept églises consacrées à Marie. A l'époque de la villégiature à Frascati, on ne pouvait lui faire un plus grand plaisir que de lui proposer une excursion au sanctuaire de la Vierge à Grotta Ferrata Il jeûnait fréquemment par amour pour Marie; souvent il demandait la permission de laver la vaisselle à la cuisine et de faire d'autres mortifications en son honneur. Il eut d'abord la sainte habitude de


dormir avec le rosaire au bras, en signe de son dévoûment à Marie; vers la fin de sa vie il se le passait au cou.

Il lui rendait un culte spécial sous le titre d'Immaculée. Après sa mort on trouva un pli fermé et cacheté portant cette inscription : Que personne ne l'ouvre, sauf le Supérieur. Outre la formule des vœux ordinaires et la profession de foi, on y lisait le vœu suivant : « Moi, Jean Berchmans, enfant indigne de la Com-« pagnie de Jésus, je vous promets, ainsi qu'à votre « Fils, que je crois présent dans le saint Sacrement « de l'Eucharistie, d'être toujours le défenseur de « votre Conception Immaculée, à moins que l'Église « n'en décide autrement. En foi de quoi, j'ai signé la « présente lettre avec mon propre sang, et y ai apposé « le nom de Jésus, qui est le sceau de la Compagnie. « — Jean Berchmans. »

La divine Mère ne se laissait pas vaincre en affection par son cher et aimable serviteur. Elle lui accordait toutes ses demandes; plus d'une fois on en vit les effets les plus merveilleux. Je me contenterai d'en raconter un seul. Jean reçut l'ordre, certain dimanche, de prêcher sur la place de la Madone *dei Monti*. Il y avait là plusieurs archers qui se disputaient chaudement entre eux; d'autres jouaient à la balle. Voyant que notre Bienheureux se disposait à monter sur le banc pour parler : « Père, lui dirent-ils, d'un ton décidé, vous feriez mieux d'aller pérorer ailleurs; nous en avons assez de tous vos sermons. » A ces mots, Jean se retire sans dire mot, se rend à l'église, fait une



courte prière à l'autel de la Vierge, et revient pour commencer sa prédication. Averti par son compagnon de ne pas se commettre avec des insolents qui pouvaient lui faire un mauvais parti, il répondit : « Ne « vous inquiétez pas, soyez tranquille, j'ai confiance « que par le secours de la sainte Vierge, ces gens se « calmeront, laisseront là leurs jeux et viendront « m'entendre. » Il en fut ainsi ; car à peine eût-il entonné l'*Ave Maria*, que les archers cessèrent sur-le-champ leurs disputes, les joueurs de balle quittèrent la partie, et tous vinrent se grouper autour de Berchmans pour entendre son discours jusqu'au bout et l'accompagner ensuite au Collége.

Par amour pour la mère de Dieu, notre Bienheureux avait une dévotion particulière à tous les saints qui étaient unis à la sainte Vierge par les liens de la parenté; tels que : saint Joachim, sainte Anne et saint Joseph. Parmis ses avocats et protecteurs il avait rangé son Ange Gardien, saint Jean l'Évangéliste, saint Ignace de Loyola [1] et saint François-Xavier, saint Stanislas, et tous les autres Bienheureux de la Compagnie. Par-dessus tous, il estimait souverainement saint Louis de Gonzague et avait conçu une très-haute idée de sa sainteté. Aussi l'honorait-il d'une dévotion toute spéciale. A son arrivée de Belgique, il brûlait du désir d'habiter pendant quelque temps la chambre de saint Louis; Jean Paul Oliva, qui fut plus tard Général de la Compagnie, la lui céda volontiers.

[1] A cette époque ils n'étaient encore que Bienheureux. Leur canonisation fut célébrée le 12 mars 1622.

Il ne faisait jamais visite au S. Sacrement, sans se retirer un moment dans la chapelle de saint Louis pour y prier ; toutes les fois qu'il prononçait le nom de l'illustre Gonzague, il se découvrait en signe de respect. Mais l'imitation fidèle des exemples de S. Louis était la marque caractéristique de la dévotion que Berchmans professait pour lui. Afin de s'en souvenir et de ne le point perdre de vue, il avait dressé une liste de toutes les principales vertus exercées par Louis.

On trouva après la mort de notre Bienheureux, que, le 25 mai 1621, il s'était offert à pratiquer cent actes d'humilité en l'honneur de son saint favori. Rien n'était plus commun que d'entendre dire par nos Pères et par les étrangers, que Jean retraçait dans sa personne le modèle achevé de pureté d'âme et de corps, et de la plus sublime perfection par lesquelles s'était signalé Louis. A ce propos il se présente à notre plume un trait que nous ne pouvons passer sous silence. L'an 1620, le 15 juin, on fit la translation solennelle des reliques de S. Louis, de la chapelle de l'Annonciation à celle que la famille de Gonzague avait fait construire en l'honneur de son Bienheureux. Elle venait précisément d'être achevée. Tous les Pères et Frères du Collége Romain et de la Maison Professe assistaient à la cérémonie. Jean s'avançait avec tant de modestie et de recueillement, et paraissait si absorbé dans l'amour de son saint de prédilection, que le P. Jacques Croce l'assistant [1] d'Italie fut tout ému en le voyant ; se tournant

[1] *Assistants* : Ce sont les Conseillers tirés des différentes provinces que la Compagnie, réunie dans ses représentants, donne au



vers le P. Théodore Busée, l'assistant d'Allemagne, qui se trouvait à ses côtés, il lui dit : « Ce cher enfant, voulant désigner Berchmans, est un autre S. Louis. » Cette translation fut un fait providentiel dans ce sens, que Louis semblait par anticipation céder la place à Jean Berchmans son fidèle imitateur. En effet, il est très-remarquable, qu'à l'époque de la reconstruction de l'église du Collége Romain, on renouvela la chapelle de l'Annonciation sans toucher à l'autel. On ne voulut poit y travailler parce qu'on prévoyait qu'il servirait un jour à notre Bienheureux, lorsque, élevé par l'autorité suprême à l'honneur des saints autels, sa dépouille précieuse y serait déposée en face de celle de S. Louis. C'est ce qui arriva en effet.

XI

IL DÉSIRE LA MORT POUR ÊTRE UNI DIEU. — SA DERNIÈRE MALADIE.

Exposer d'une manière succinte et rapide les principaux moyens par lesquels Berchmans s'est élevé par degrés en peu de temps, au sommet de la perfection et

Général et qu'il doit consulter pour les choses qui concernent son administration. *Assistance*, marque les différentes provinces comprises dans chacune des divisions principales qui ont été faites de la Société entière. La Compagnie de Jésus est divisée en cinq *assistances* : l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Angleterre. La province de Belgique fait partie de l'*assistance* d'Allemagne.

de la sainteté, tel a été notre but en écrivant cet opuscule[1]. Nous comptons l'avoir atteint.

Berchmans, accoutumé depuis son enfance à détacher son âme des choses d'ici-bas, était enfin parvenu, à l'aide de son incomparable correspondance à la grâce, à purifier son cœur de toute affection qui ne fût point fondée en Dieu. Il en résultait qu'il n'aimait plus que Dieu, ne vivait qu'en lui et pour lui. « *Ce n'est plus moi qui vis,* » disait S. Paul, « *mais Jésus-Christ qui vit en moi.* »

L'année 1621, la dernière de sa vie, Berchmans se mit à faire son examen particulier sur l'amour de Dieu, s'y exerçant par des actes très-fervents et continuels. Dans tout ce qu'il écrivit à cette époque, on trouve spécialement annotés ces mots : *amour, amour*. C'est comme s'il eût voulu donner à entendre que son cœur était tellement embrasé du feu divin, qu'il ne se souciait plus de vivre, mais qu'il soupirait d'être uni étroitement au souverain bien dans la béatitude céleste. Il est d'ailleurs facile de constater que telles étaient les véritables aspirations de son âme : s'entretenant un jour, avec l'un de nos Pères, des misères de cette vie, il disait : « S'il plaisait au Seigneur de m'appeler à lui, j'en « serais extrêmement consolé. » Il s'en expliqua plus clairement encore à Jérôme Savignano, professeur de belles-lettres au Collége Romain; il lui dit ouvertement

[1] Dans les premiers chapitres de ce travail nous avons suivi la *Notice* biographique de notre saint compatriote, écrite en italien et publiée à Rome par le savant P. Boero, archiviste de la Compagnie et postulateur de la cause du bienheureux Berchmans.

que son souhait le plus ardent était de mourir pour être uni à Dieu. Durant les derniers mois, il répétait souvent, et encore plus de cœur que de bouche : « *Je soupire après la mort ; je languis d'amour.* » On le voyait se promenant par la maison tout préoccupé des choses du ciel et parfaitement insensible à celles de ce monde.

La divine bonté se plut enfin à exaucer les saints désirs de Berchmans, et lui donna un indice de sa fin prochaine. Le dernier jour de juillet, fête de S. Ignace, on faisait à l'ordinaire la distribution des saints patrons du mois. Jean reçut en partage cette sentence du Sauveur que rapporte S. Marc c. XIII. v. 33 : « *Considérez, veillez et priez, car vous ignorez quand votre temps sera venu.* » Il reçut cet avertissement comme donné par le ciel et comprit que Dieu voulait l'appeler bientôt à lui. Plein de joie, il communiqua ses impressions au P. François Piccolomini, son professeur, et à d'autres. Personne ne voulut ajouter foi à ses paroles; on le voyait plein de vigueur, de jeunesse et de santé. Sa mort, hélas ! vint confirmer trop tôt ses prédictions.

Le 5 août, il ressentit les premières atteintes d'une fluxion de poitrine. Il n'en fit pas grand cas et se rendit à la maison de campagne pour y passer la journée. Le lendemain, jour de la Transfiguration de N. S. J. C., le P. Étienne del Bufalo, préfet des études, l'envoya au Collége des Grecs pour argumenter dans une dispute de philosophie. Il s'acquitta si merveilleusement de cette tâche que les Pères, ravis de sa doctrine, de sa modestie, et de son aimable façon d'agir, lui permirent, contrairement à tout usage, d'objecter durant une

heure entière. De plus, le siége d'honneur étant resté vacant, à cause de l'absence du personnage qui devait présider à la cérémonie, on invita Berchmans à l'occuper; il fut ainsi placé au premier rang, lui qui ne recherchait en tout que le dernier. De retour au Collége, son mal s'accrut par suite de la fatigue qu'il avait essuyée; une fièvre violente s'empara de lui.

Le lendemain Berchmans alla trouver le P. Virgile Cepari, recteur du Collége, qui l'obligea de se mettre au lit. Le saint jeune homme se rendit à l'infirmerie sans même retourner à sa chambre. Il était quatre heures après midi. Le P. François Piccolomini vint lui rendre visite. Jean lui parla aussitôt de la sentence que portait son billet du mois, ajoutant qu'il espérait la voir sous peu réalisée.

Pendant plusieurs jours, le mal ne présenta pas de symptômes graves. La fluxion avait même diminué, et bien que le malade fût en proie à une fièvre assez ardente, on était loin cependant de soupçonner le danger.

Le 10 août, vers les onze heures du soir, son état empira tout à coup; cette fois la fièvre le devorait; il sentit ses forces notablement décliner. Le P. Cepari, averti de la recrudescence de la maladie, vint trouver notre Bienheureux et s'entretint seul à seul avec lui. Entre autres choses, il lui dit : « Eh bien, Jean, si le « Seigneur voulait vous appeler dans son paradis, n'y « aurait-il rien par hasard, qui pût vous faire de la « peine? » Le malade répondit en souriant : « Rien, mon « Père, absolument, sauf la crainte que les bons



« rapports qui existent entre notre province et celle de « Rome ne se refroidissent. Le F. Barthélemy Penneman, mon compatriote, est mort il y a quelques « mois; si je venait également à mourir, nos Pères « de Belgique n'oseraient plus vous envoyer leurs « sujets. « Quel dommage, si les liens de cette reli-« gieuse fraternité, qui est traditionnelle parmi nous, « venaient à se relâcher! Après tout, Dieu sait ce « qu'il fait; qu'il dispose de moi, selon sa volonté, « bien que je préfère partir de ce monde que d'y vivre « encore. »

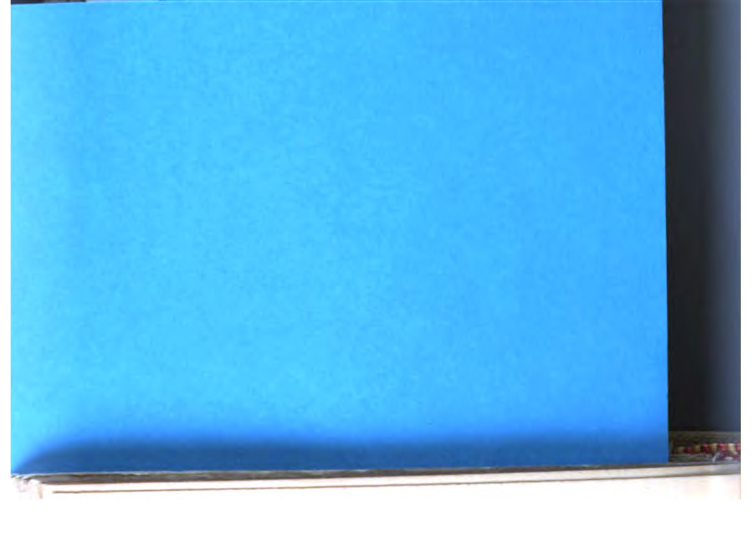
Le P. Recteur fut ravi de tant de générosité et d'une résignation si parfaite. Vers minuit, le frère infirmier s'aperçut que le pouls du malade baissait considérablement; il lui parla ainsi: « Frère Jean, écoutez-moi: est-ce que le P. Recteur, ne vous a rien dit? Il me semble, quant à moi, que vous feriez bien de communier demain en viatique; je pense qu'il vous reste peu de jours à vivre. » A ces paroles Jean, reprenant toute son énergie se mit sur son séant, et, jetant ses bras autour du cou de l'infirmier, l'embrassa avec la plus vive émotion. Le bon frère se mit à verser un torrent de larmes sans pouvoir articuler un seul mot. « Allons, mon « frère, » lui dit Berchmans, « du courage, je vais me « préparer à mourir; vous ne pouviez m'annoncer une « meilleure nouvelle, ni me causer une plus grande « joie. » Il saisit ensuite un crucifix, le pressa sur son cœur et s'abandonna aux plus touchantes effusions d'amour. Il pria l'infirmier d'écrire une sorte de mémoire qu'il lui dicta en ces termes : «Je demande par-

« don à mon très-révérend et tendre Père Général d'être « un si indigne fils. Je rends grâces à ma très-douce « mère, la Compagnie de Jésus, des grands bienfaits « qu'elle m'a accordés, sans que je les eusse méri- « tés. Je remercie de toutes leurs bontés, le R. P. Rec- « teur; mes professeurs : le P. François Piccolomini, « le P. Tarquin Galluzzi, le P. Horace Grassi; et « j'apprécie avec reconnaissance toutes les peines « qu'ils se sont données pour moi. Je remercie égale- « ment le P. Ministre, et les bons Frères infirmiers « de l'extrême bienveillance qu'ils m'ont témoignée. « Je remercie tous ceux qui m'ont rendu visite durant « ma maladie. Je désire qu'on me dépose à terre « pour recevoir le saint viatique, et je prie mes Frères « d'avoir la bonté d'y assister. Je voudrais embrasser « tous mes Pères et Frères bien-aimés; mais comme « je ne le puis, je supplie le P. Recteur de le faire « pour moi. Enfin je veux mourir revêtu de l'habit de « notre Compagnie. » Telles furent les dernières volontés de Jean Berchmans. Il se recueillit alors profondément, et continua de faire des actes très-vifs d'amour de Dieu.

XII.

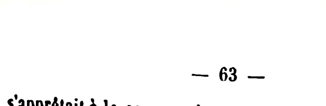
IL REÇOIT LES DERNIERS SACREMENTS AVEC LA PLUS GRANDE PIÉTÉ.

Vers une heure du matin, notre Bienheureux désira voir le P. Recteur, qui en fut averti et vint aussitôt.



Le malade lui demanda s'il ne conviendrait pas de faire une confession générale depuis le temps de son entrée dans la Compagnie. Le P. Recteur, qui connaissait à fond le cœur innocent et pur de Berchmans, répondit que cela n'était pas nécessaire. Jean n'insista point, se tut et obéit. Le P. Cepari s'entretint encore quelques moments avec lui, et entendit sa confession comme à l'ordinaire. Sur ces entrefaites arrive l'infirmier tenant en main le mémoire dont nous avons parlé. Le Père en prit lecture; puis, il recommanda à son cher malade d'être content et parfaitement tranquille, après quoi il partit. Jean fut alors déposé à terre sur un matelas et revêtit l'habit de la Compagnie. Le frère excitateur s'en était allé par les chambres, pour éveiller les Pères et les Frères, et les prévenir, que, dans quelques instants on donnerait le viatique et l'extrême-onction à Berchmans. Cette annonce inattendue fut comme un coup de foudre et atterra tout le monde. Les Pères se rendirent à l'infirmerie. En entrant dans la chambre, ils furent saisis de voir cet ange étendu par terre, les mains jointes et les traits rayonnants d'amabilité. Ils l'entendaient adressant à Jésus et à Marie des paroles enflammées d'amour. Profondément attendris à ce spectacle, et cédant à la douleur, ils donnèrent un libre cours à leurs larmes.

Le P. Recteur, accompagné d'un grand nombre de Pères et de scholastiques, revint avec le Très-Saint Sacrement. Jean se mit à genoux, soutenu par les infirmiers; le *Confiteor* fut dit, et tandis que le prêtre



s'apprêtait à le communier, il improvisa tout à coup la profession de foi que voici : « Je crois, et j'affirme que « dans ce Sacrement existe le vrai Fils de Dieu le Père « Tout-Puissant, et Fils de la Très-Sainte Vierge « Marie. Je déclare que je veux vivre et mourir enfant « soumis à notre Mère la Sainte Église catholique, « apostolique et romaine. Je veux vivre et mourir en « fils dévoué de la Compagnie. »

Il reçut ensuite la sainte communion. Aussitôt après, il baissa la tête, croisa les bras sur la poitrine, et demeura longtemps à s'entretenir avec son Dieu. On le remit ensuite sur son lit pour recevoir l'extrême-onction, que lui administra le P. Cepari. Celui-ci fut sur le point de devoir interrompre la cérémonie, tant ses larmes le suffoquaient. Tous ceux qui étaient présents pleuraient également. Berchmans, toujours calme et imperturbable, tenait les mains jointes et les yeux levés au ciel. Il répondit seul à toutes les prières, et à haute voix; les Pères et Frères étaient hors d'état de prononcer une syllabe, tant ils sanglotaient.

En ce moment Berchmans sollicita du P. Recteur la permission de dire sa coulpe, c'est-à-dire, de s'accuser et de demander pardon des mauvais exemples qu'il pouvait avoir donnés. Interrogé s'il désirait autre chose pour sa consolation, il fit signe au P. Cepari et lui dit à l'oreille : « Si votre Révérence le trouve bon, « elle peut dire à mes chers Pères et Frères que « ma plus grande consolation est de n'avoir jamais « transgressé volontairement aucune de nos règles, « ni aucun ordre de mes supérieurs, depuis que je

« suis dans la Compagnie; ensuite de n'avoir jamais « commis, de propos délibéré, un seul péché veniel. » Le P. Recteur jugea utile de faire connaître à tous les assistants la communication que venait de lui faire Berchmans. Tous l'écoutèrent avec la plus grande édification; ils acquirent dès lors la conviction que son état était désespéré, ajoutant que si Berchmans n'eût reçu du ciel l'assurance de sa fin prochaine, jamais il n'eût dit, lui si humble et si modeste, ce qu'ils venaient d'entendre.

Le Père Recteur, lui donna le baiser fraternel au nom de tous les autres; mais le Bienheureux voulut embrasser quelques Pères en particulier : le Père assistant d'Allemagne, les compatriotes de sa province, les pères Piccolomini et Grassi.

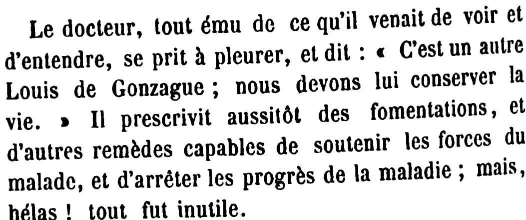
Ce dernier s'était tenu à l'écart. Jean le fit approcher, le serra dans ses bras, et, après le départ de tout le monde, lui dit : « Mon Père, je me suis souvenu « cette nuit de la charité que vous avez toujours eue « pour moi; vous en trouverez la preuve dans le mé« moire que j'ai dicté au Frère infirmier. Je vous re« mercie encore une fois de toutes les peines que vous « vous êtes données pour m'instruire. » A ces mots, Grassi, fondant en larmes, se jette à genoux, et, avec l'accent de la plus vive tendresse et de la plus touchante piété, il s'écrie : « C'est moi qui vous demande « pardon de vous avoir témoigné si peu d'amitié et de « n'avoir pas profité, comme je l'aurais dû, de tous « vos bons exemples. Je vous en conjure, quand vous « serez au ciel, priez Dieu pour moi, et obtenez-moi



« le don d'oraison. » Berchmans, confus de voir un prêtre se tenir devant lui dans une telle attitude, le supplia de se relever, promettant de se souvenir de lui, dès qu'il serait auprès de Dieu. Voyant que le Père ne cessait de pleurer, il le consola, et lui dit : « Allons, allons, un peu de gaité. »

Sur ces entrefaites, le médecin était revenu. Surpris de voir son malade si joyeux, il lui demande comment il se porte et s'il sent quelque douleur ? « Aucune, « répondit Jean ; seulement, il me semble que je m'en « vais peu à peu. Vous n'aviez jamais été malade ? « reprit le médecin. Non, repliqua Berchmans, je ne « l'ai jamais été. »Dieu voulut que notre Bienheureux, sous ce rapport ressemblât à la très-sainte Vierge qui ne fut point malade durant toute sa vie, et ne connut ni les douleurs, ni les angoisses de la mort. En outre, comme trait particulier de conformité avec Marie, Jean mourut le jour anniversaire où la Reine des cieux s'endormit paisiblement dans le Seigneur. En effet, la mère du Sauveur, selon l'opinion commune d'auteurs graves, mourut un vendredi et monta au ciel le dimanche après. Or, en l'année 1621, la fête de l'Assomption tombait un dimanche, et Jean était mort le vendredi.

Dans l'état d'innocence primitive, l'homme ne devait point mourir ; Berchmans s'était approché de cet état par la pureté et la sainteté de sa vie ; aussi, le calice de la mort, si souvent amer et horrible pour d'autres, sembla ne contenir pour lui, que douceur, paix et suavité.



Le docteur, tout ému de ce qu'il venait de voir et d'entendre, se prit à pleurer, et dit : « C'est un autre Louis de Gonzague ; nous devons lui conserver la vie. » Il prescrivit aussitôt des fomentations, et d'autres remèdes capables de soutenir les forces du malade, et d'arrêter les progrès de la maladie ; mais, hélas ! tout fut inutile.

Tandis que le P. Cepari était à dire la messe, Berchmans se tournant vers le P. Pallavicini, qui était à ses côtés, lui dit : « Le P. Recteur lutte pour « moi comme Jacob. » Cette parole n'était point vaine, car le P. Recteur étant revenu, dit à Jean : « Je me suis « plaint au bon Dieu de ce qu'il veut vous enlever si tôt du milieu de nous. » Berchmans baissa les yeux et sourit. Dans le courant de la journée il exprima plusieurs fois la même pensée, mais en d'autres termes : « Le P. Recteur, disait-il, me fait la guerre, mais il « ne l'emportera pas. » Une autre fois, il dit : « Je « crains que le P. Recteur, ne s'oppose à la volonté « divine. » On voit, d'après cela, que Dieu avait donné à Berchmans la connaissance certaine de son heure suprême, et à ce point de vue le malade envisageait les prières qu'on faisait pour lui, comme peu conformes au décrets du ciel.

XIII

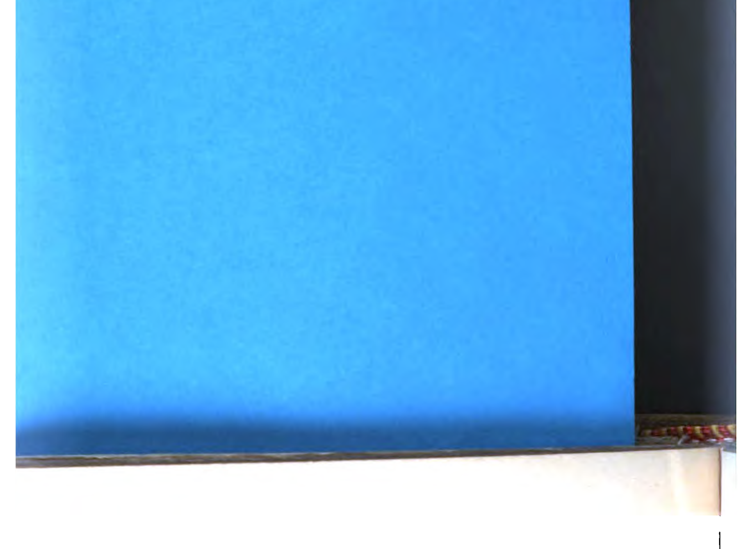
VISITES FAITES AU BIENHEUREUX. — IL ANNONCE SA FIN PROCHAINE.

Le T. R. P. Général Mutio Vitelleschi [1] vint ensuite le visiter. « Il paraît, dit-il, mon cher Jean, que vous « voulez aller au ciel sans rien nous dire. » Berchmans sourit, à son ordinaire, et répondit : « Je désirais vive- « ment de voir Votre Paternité, afin de recevoir sa « bénédiction. Je la remercie infiniment des soins « qu'elle a pris de moi depuis mon entrée dans la « Compagnie ; et lui demande pardon des fautes que j'y « ai commises. » Le T. R. Père repondit qu'il n'avait rien à lui reprocher, l'aspergea d'eau bénite lui donna sa bénédiction et partit.

Il reçut ensuite la visite du père Marc Van Doorne [2] l'un de ses compatriotes. Ce père tenait dans la main quelques petites pierres provenues duchêne où était renfermée jadis la statuette miraculeuse de Notre-Dame-de-

[1] « Dopo pranzo venne a visitarlo il Padre Generale, il quale gli disse : E ben, Fratello Giovanni, vene volete andare in Paradiso senza di Noi ; alle quali parole egli sorrise chinando il capo, ed aggiunse che aveva molto desiderato di veder sua Paternità, per aver la sua benedizione prima di morire ; che ringraziava sua Paternità della cura che di lui aveva tenuta nella Religione, e le chiedeva perdono. E soggiungendo Nostro Padre, che non aveva fatta cosa che molto l'avesse potuto offendere, presa l'acqua santa lo benedisse in fronte, e così si partì. »

[2] Il fut le confesseur du Bienheureux et plus tard Recteur du collége de Gand.



Foy [1], près de Dinant en Belgique: « Grâce à ces pierres, « dit-il, en s'adressant à Jean, quelqu'un [2] a été guéri « d'une grave maladie. Voyons, mon cher frère, faites « le vœu d'aller en pèlerinage à l'église de cette « Madone, dès que vous serez de retour en Belgique. » Le malade, qui avait reçu de Dieu la connaissance précise de sa fin prochaine, ne montra nulle envie de recouvrer la santé, et n'accepta point la proposition. Le Père en fut contrarié. Berchmans vit son embarras, et songea à le consoler, comme nous verrons plus loin.

Cependant le malade baissait de plus en plus. Jean devait prendre sans cesse des cordiaux ou fortifiants. Voyant qu'on ne reculait devant aucune dépense, et qu'on lui prodiguait toutes sortes d'adoucissements, il lui vint dans l'idée qu'on en faisait trop, et souhaita qu'on restreignît l'usage des remèdes au cas de stricte

[1] Cette commune possède une belle église sous l'invocation de Notre-Dame-de-Foy, dont l'image attire tous les ans un grand concours de pèlerins. Vers l'an 1609, on trouva au cœur d'un vieux chêne, récemment abattu, une statuette de la sainte Vierge, ainsi qu'une longue tresse de cheveux, et quelques pierres bleues toutes cristallines. On ne parvint jamais à découvrir l'origine de ces objets. En 1616, tandis qu'on bâtissait une chapelle sur le lieu même où l'arbre merveilleux avait existé, le baron de Celle fit transporter la statuette à son château qui appartient aujourd'hui au comte de Liedekerke-Beaufort. La chapelle étant achevée, on y transféra l'image avec la plus grande solennité. Cette translation eut lieu le 21 novembre 1618. L'église actuelle a été construite plus tard. Voir: *Histoire de Notre-Dame-de-Foy,* publiée à Dinant, en 1627, par le P. Pierre Bouille, S. J.

[2] C'était le P. Richard Gibbon, S. J., anglais de nation, âgé de 72 ans. Il avait été autrefois professeur de théologie.

nécessité. On ne tint aucun compte de son pieux désir.

Le soir étant venu il y eut rivalité de zèle pour le veiller durant la nuit. Chacun voulait assister au départ de l'angélique jeune homme pour le ciel. Le P. Recteur ordonna à tout le monde d'aller se mettre au lit. Quand tous furent partis, Jean, se souvenant du Père dont il est parlé plus haut, demanda au P. Gaudt, s'il y avait encore là quelques unes de ces pierres? Le Père répondit que oui; Jean se les fit donner, les regarda et dit : « Nous ferons peut-être le vœu de rendre visite « à cette Madone, si nous retournons jamais en « Belgique. » Il se tut et demeura recueilli.

Il demanda ensuite le livre des règles, et le parcourut en entier; l'ayant pris entre ses mains avec le chapelet et le crucifix, il dit, d'un ton qui marquait une joie ineffable : « Avec ces trois objets, les plus chers à mon « cœur, je mourrai volontiers! » Il les baisa respectueusement et les déposa près de lui.

En ce moment, revint le père Marc Van Doorne. Jean lui dit : « Je vais faire le vœu que vous m'avez « proposé.» Il leva les yeux au ciel et dit : « Au nom « de la très-sainte-Trinité, et en l'honneur de la Vierge « bénie, je promets, si je retourne..... » Il s'arrête. Le père Marc lui suggère : dans ma patrie..... Berchmans s'imagine qu'il va commettre une faute, et réplique : « dans ma patrie? Non, je dirai : en Bel- « gique. »

Le saint jeune homme aimait tant son Dieu et avait l'âme si dégagée de toutes les affections terrestres,

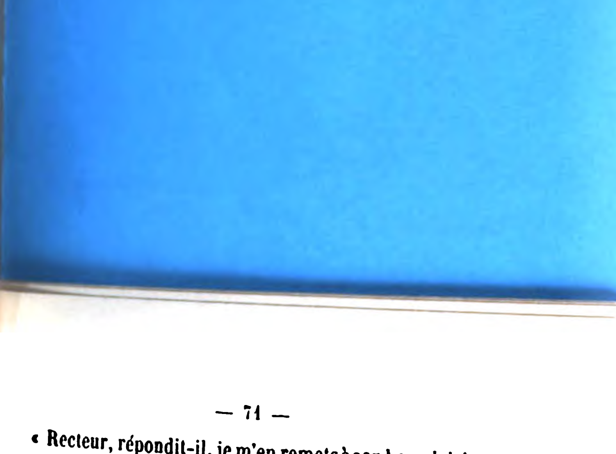
qu'il ne voulait pas même faire voir l'amour qu'il portait à sa patrie. Poursuivant sa formule, il ajoute : « et d'y « visiter l'église de la Vierge, près de Dinant. » Ayant fini, il eut l'air d'être comme délivré d'une mauvaise pensée; il rendit aussitôt les pierres au père Marc, et regardant le ciel, il s'écrie : « Seigneur que votre volonté soit faite ! »

Le vœu que Berchmans venait de faire ne lui inspirait évidemment que peu de confiance; il le fit pour satisfaire au désir des autres et non pour suivre l'impulsion de son propre cœur.

Dans la matinée, le Père Recteur revint encore le voir et lui dit : « Mon cher Jean, en récitant l'office de saint « Laurent, j'ai rencontré un beau répons que voiçi : « Mon enfant, ne craignez pas, je suis avec vous, « dit le Seigneur; quand même il vous faudrait passer « par le feu, la flamme ne vous nuirez point ; l'odeur « du brasier ne sera pas en vous. Je te délivrerai des « mains les plus méchantes et vous arracherai aux « bras des plus forts. » Ceci, n'est-il pas vrai, va se vérifier en vous ? — « J'en ai la confiance, mon Père, par les mérites de la sainte Vierge. »

Cependant il n'avait point encore précisé le moment de sa mort aussi catégoriquement qu'il allait le faire le soir du même jour.

Le bruit s'étant répandu par toute la ville que Jean allait mourir, un grand nombre de séculiers accoururent au Collége Romain pour lui faire visite et se recommander à ses prières. Averti que des personnes très-attachées à la Compagnie, et quelques élèves demandaient à lui parler : « Adressez-vous au père



« Recteur, répondit-il, je m'en remets à son bon plaisir. » Il pria le Frère infirmier d'arranger tant soit peu son lit, disant que, dans la Compagnie, la propreté doit s'allier avec la pauvreté. Les visiteurs furent introduits. Il leur témoigna beaucoup de bonté. Monseigneur Angelo Cesi, grand admirateur des vertus de Berchmans, fut stupéfait autant que consolé de voir la joie qui éclatait sur les traits du moribond. Le Seigneur Jérôme Martelli, était venu le saluer également. Le père Recteur demanda à Jean s'il reconnaissait ce gentilhomme. « Comment! répondit-il, c'est le seigneur « Martelli, ce grand bienfaiteur de notre Compagnie! « Oh! si je reste en vie, je dirai pour lui trois chape- « lets, puisqu'il est le fondateur du collége de Spolète; « et si je meurs, je me souviendrai de lui dans le ciel. »

Il reçut aussi la visite de Francesco Gavotta, qui deux jours plus tard devait entrer dans la Compagnie. Le père Recteur dit à Jean : « Ce jeune homme va « faire son entrée au noviciat de Saint-André, la veille « de l'Assomption. » Berchmans le prit par la main, et répondit : « Oh! que je me réjouis d'avoir un frère de « plus! Eh bien, père Recteur, en voilà un qui prend « ma place. » Le candidat baisa la main du moribond, se recommanda à ses prières, et se retira émerveillé de la grande tranquillité d'âme dont jouissait Berchmans.

Après le départ des séculiers, Jean s'aperçut que les Pères attendaient en foule à sa porte, désireux de lui parler. Il pria le père Recteur de leur permettre d'entrer un à un dans sa chambre, afin de leur faire ses derniers adieux, assurant qu'il mourrait le lendemain

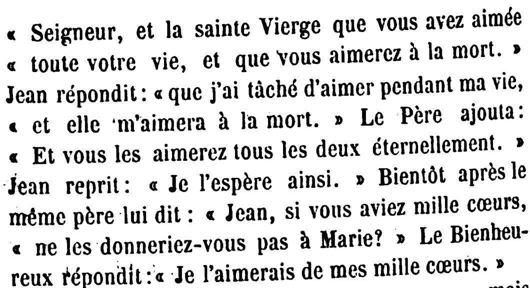
matin. Le révérend Père y consentit volontiers. Chacun alors se présenta au cher moribond. L'aimable serviteur de Dieu les reçut tous avec le plus grand calme. Il conseillait à l'un, le soin de l'oraison; à l'autre, l'observation de la sainte règle; il pénétrait même le secret des cœurs : plusieurs furent très-étonnés, en effet, d'apprendre de la bouche du Bienheureux des choses qu'ils croyaient n'être connues que de Dieu seul. Il recommanda chaleureusement au Père Joseph Copponi de défendre l'Immaculée Conception de la sainte Vierge et d'en faire le thème ordinaire de ses sermons.

Après ces adieux suprêmes, on vit se renouveler la scène de la soirée précédente. Chacun voulait rester auprès du malade ou se tenir dans les pièces voisines, pour voir cet ange de la terre au moment de son passage à une vie meilleure. Personne assurément n'eût pu se résoudre à se retirer si Berchmans lui-même ne s'en fût mêlé. Il donna l'assurance nette et positive qu'il ne mourrait que le lendemain matin. Là-dessus le Père Piccolomini lui dit, en se retirant : « Ah ça! « Jean, attendez-moi bien, et ne partez pas sans que « j'y sois. » Jean le lui promit, et ajouta : « Vous « asisterez à ma mort. » Quelques-uns lui dirent : « Il paraît que vous mourrez en parlant ? » Jean leur répondit : « Il en sera ainsi; j'ai demandé à Dieu « une double grâce : celle de mourir sur le champ de « bataille, au service des soldats qui font la guerre aux hé- « rétiques des Pays-Bas ; ou de finir mes jours sur mon « lit, en parlant, et dans la pleine jouissance de toutes « mes facultés. Le Seigneur m'acordera la seconde. »

XIV

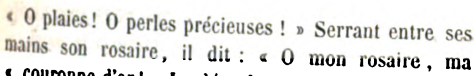
DERNIÈRE NUIT DU BIENHEUREUX BERCHMANS.

Quelques-uns cependant étaient restés auprès de lui, le père Gaudt, entre autres, à qui Jean avait recommandé de ne point l'abandonner durant cette nuit, « car, » avait-il dit : « Il me reste un grand combat à soutenir. » Il avait parlé dans le même sens au père Piccolomini : « Mon père, cette nuit il me faudra lutter. » Le Père Marc Van Doorne qui se trouvait là aussi, lui dit : « Jean, nous allons réciter les prières pour la recom- « mandation de l'âme. » On commença les litanies. A l'invocation des confesseurs, le Bienheureux voulut qu'on ajoutât saint Ignace et saint François-Xavier ; les bienheureux Louis de Gonzague, Stanislas Kostka, François de Borgia ; les vénérables Joseph Anchieta et Alphonse Rodriguez. Après qu'on eut fini, il se mit à chanter d'une voix claire, et sur un ton qui lui était familier, l'*Ave Maris Stella*. Il tressaillit de joie à ces paroles : « *Monstra te esse matrem*, montrez que vous « êtes ma Mère. » L'infirmier lui faisant observer qu'il devait éviter la moindre fatigue, Jean lui répondit : « Il « faut y aller gaîment. » Le Frère lui demanda ensuite s'il ne voulait rien prendre? il répliqua : « Je n'en ai « point envie ; mais si le père Recteur le désire, je « prendrai tout ce qu'il lui plaira » Un Père l'exhorta à faire des actes d'amour envers la sainte Vierge Marie, et lui dit : « Maintenant, Jean, il faut aimer Notre-



« Seigneur, et la sainte Vierge que vous avez aimée « toute votre vie, et que vous aimerez à la mort. » Jean répondit : « que j'ai tâché d'aimer pendant ma vie, « et elle m'aimera à la mort. » Le Père ajouta : « Et vous les aimerez tous les deux éternellement. » Jean reprit : « Je l'espère ainsi. » Bientôt après le même père lui dit : « Jean, si vous aviez mille cœurs, « ne les donneriez-vous pas à Marie ? » Le Bienheureux répondit : « Je l'aimerais de mes mille cœurs. »

A ce moment il parut sommeiller un peu ; mais on vit bientôt que c'était pour lui le moment de la lutte. Se retournant en effet précipitamment, il s'écria, les yeux fixés au ciel : « Mon Dieu, je me repens de tout « mon cœur de vous avoir offensé. Moi, vous offenser, « Seigneur ! Marie ! moi, offenser votre fils ! Loin de « moi ; non, jamais. J'aime mieux mourir mille fois, « dix mille fois, cent mille fois, mille fois mille fois. » Il répéta plusieurs fois mille fois, et ajouta : « Arrière ! « Satan, je ne te crains pas. » Ses paroles, l'altération de ses traits, le mouvement de ses bras lui donnaient l'air d'un homme qui se défend. Il prit enfin son crucifix, son chapelet, son reliquaire, et dit : « Voici mes « armes ! » Regardant fixement chaque objet l'un après l'autre, il continua : « Oh ! que mon crucifix est « resplendissant ! Il est tout d'or ! » S'adressant à S. Charles Borromée représenté sur un médaillon, il dit : « O S. Charles ! » Au revers était figurée l'Annonciation de la S. Vierge ; il s'écria : « O salutation angélique ! » Prenant le chapelet des cinq plaies, il dit : « O chapelet des cinq plaies, comme vous brillez !



« O plaies! O perles précieuses! » Serrant entre ses mains son rosaire, il dit : « O mon rosaire, ma « couronne d'or! » Le déroulant et répétant : « Cou- « ronne d'or, » il se le passa autour du cou. Ensuite, comme s'il se fût reveillé, il dit : « O mon Dieu ! « qu'est-ce que je fais? où suis-je? » Il prit de nouveau le livre des règles, récita la formule des vœux simples avec grande émotion, en omettant les mots : « Afin d'y passer le reste de mes jours. »

Le P. Recteur revint auprès du moribond. Les autres Pères appelés par l'infirmier, arrivèrent aussitôt. Le P. Cepari suggéra à Berchmans quelques bonnes pensées : « Je me repens, ô mon Dieu! je crois en vous, « j'espère en vous, je vous aime, ô mon Dieu! » Il ajouta plusieurs fois : « Mon cœur est prêt, ô mon Dieu, « mon cœur est prêt. » En ce moment tous les Pères et Frères sortirent de sa chambre. Il voulut se confesser une dernière fois; le P. Massucci resta seul avec lui. Bientôt après il perdit la parole, mais conserva pleinement toutes ses facultés. Il tenait ses yeux toujours fixés sur le crucifix, le chapelet, le livre des règles, et serrait ces objets entre les mains, comme les plus précieuses choses qu'il possédât au monde. Vers les quatre heures on recommença la recommandation de l'âme. De temps en temps, il baisait le crucifix avec la plus grande affection. Plusieurs fois, il fit des efforts pour le porter à ses lèvres; avec un léger secours, il y parvenait. Il aimait qu'on l'aspergeât d'eau bénite, et d'un signe de l'œil, il en exprimait toute sa joie.

Cependant on était vivement contrarié de voir qu'il

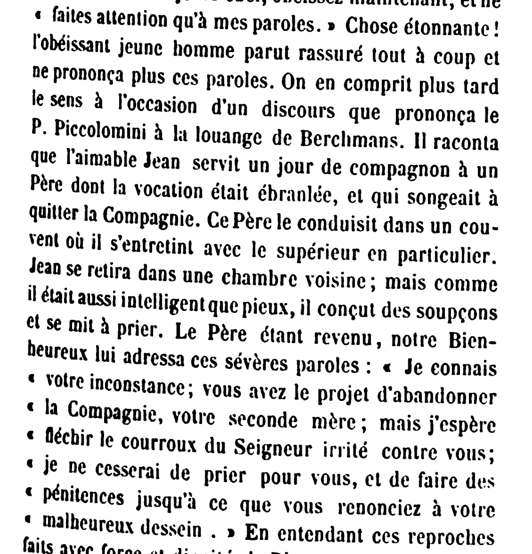


ne parlait plus ; la veille au soir, il avait prédit qu'il mourrait en parlant. Nous allons voir que le fait vérifia sa prédiction.

XV.

SES DERNIERS INSTANTS ET SON DERNIER SOUPIR.

Au point du jour la parole lui était revenue. Le P. Piccolomini, s'en étant aperçu au mouvement de ses lèvres, s'approcha du moribond, et lui dit : « Jean, désirez-vous « quelque chose? » Il répondit quoique avec peine : « Je voudrais pouvoir parler. » Le Père continua, et dit : » Invoquez le nom de Jésus de cœur, si vous ne « le pouvez de bouche. » A ces mots, il le prononça avec force, plusieurs fois de suite, et de mieux en mieux. A cinq heures et un quart, le P. Recteur le quitta pour aller dire la messe. Tandis qu'on était à prier tout autour de lui, il parut subitement effrayé et s'écria : « Je ne l'ai pas fait volontairement ; allons à « la maison, allons à la maison : » Et il levait la main, comme pour appeler quelqu'un. Le P. Piccolomini crut à une tentation diabolique, et lui dit : « Jean, « écoutez-moi, et ne dites que ce que vous m'entendrez « dire. » Il formula de nouveau les actes de foi, d'espérance et de charité : « Mon Dieu je crois en vous, « j'espère en vous, je vous aime. » En achevant ces mots, il éleva encore la main, eut l'air troublé, et répéta : « Allons à la maison, je l'ai fait malgré moi ;



« allons à la maison. » Le Père lui dit encore : « Jean, « vous m'avez toujours obéi, obéissez maintenant, et ne « faites attention qu'à mes paroles. » Chose étonnante ! l'obéissant jeune homme parut rassuré tout à coup et ne prononça plus ces paroles. On en comprit plus tard le sens à l'occasion d'un discours que prononça le P. Piccolomini à la louange de Berchmans. Il raconta que l'aimable Jean servit un jour de compagnon à un Père dont la vocation était ébranlée, et qui songeait à quitter la Compagnie. Ce Père le conduisit dans un couvent où il s'entretint avec le supérieur en particulier. Jean se retira dans une chambre voisine ; mais comme il était aussi intelligent que pieux, il conçut des soupçons et se mit à prier. Le Père étant revenu, notre Bienheureux lui adressa ces sévères paroles : « Je connais « votre inconstance ; vous avez le projet d'abandonner « la Compagnie, votre seconde mère ; mais j'espère « fléchir le courroux du Seigneur irrité contre vous ; « je ne cesserai de prier pour vous, et de faire des « pénitences jusqu'à ce que vous renonciez à votre « malheureux dessein . » En entendant ces reproches faits avec force et dignité, le Père, tout saisi et frappé de stupeur, se tut. Jean le prit alors par l'habit, et lui dit : « Allons chez nous, allons chez nous. » Le Père ne se l'était pas fait dire deux fois, il se mit en route, et précipitant le pas, il arriva au Collége Romain tout baigné de sueur.

Ce trouble dont nous avons parlé plus haut était causé par le souvenir du fait que nous venons de rapporter. Il s'imaginait avoir exposé le Père au danger



de perdre sa vocation en l'accompagnant au couvent, et il cherchait à s'excuser, disant : « Je ne l'ai pas fait « volontairement. » Quand cette angoisse momentanée eut cessé, il fit venir le P. Cepari, qui arriva aussitôt et ne quitta plus le moribond. Il voulut enfin qu'on lui récitât les litanies de ses patrons du mois; il y répondit avec tout le monde. Certains noms néanmoins lui échappaient, faute de pouvoir les prononcer, car sa langue s'était épaissie sous l'influence de la maladie; il fit un effort et articula distinctement. Bien plus, durant la récitation des litanies de la sainte Vierge, non-seulement il y répondit comme les autres Pères, mais il fit répéter à celui qui les disait, ce qu'il avait omis par distraction. Enfin vers les huit heures, après avoir prononcé sans cesse les noms sacrés de Jésus et de Marie, les yeux fixés sur le crucifix qu'il tenait en mains avec le chapelet et le livre des règles, il poussa six ou sept soupirs, et remit sa belle âme à Dieu. Il était âgé de 22 ans et cinq mois. C'était le 13 août 1621.

XVI.

IMPRESSION PRODUITE A ROME PAR LA NOUVELLE DE LA MORT DU BIENHEUREUX. — SES FUNÉRAILLES ACCOMPAGNÉES DE MIRACLES.

A peine Berchmans avait-il rendu le dernier soupir, qu'un saint empressement s'empara de tous les assis-



tants pour baiser les mains du vénérable défunt. Chacun voulut avoir quelque objet qui lui eût appartenu. On n'avait pas attendu même l'heure de son décès; trois jours auparavant, sa chambre fut pour ainsi dire dévalisée. Les images devant lesquelles il avait coutume de prier, sa discipline, ses habits, ses chaussures, tous les objets, en un mot, dont il s'était servi, furent recherchés comme des reliques précieuses.

Au moment où le signal de sa mort fut donné par la cloche, les professeurs se trouvaient en classe. La plupart versèrent des larmes de regret de n'avoir pu assister à ses derniers moments. Plusieurs firent son éloge en des termes que le cœur seul pouvait dicter; le P. Diégo Secco, entre autres, qui devint plus tard évêque et patriarche d'Éthiopie. Beaucoup de Pères accoururent de la Maison Professe, du Noviciat et d'ailleurs, pour contempler ce corps qu'avait animé une si belle âme. Tous admiraient l'empreinte de sainteté qu'elle y avait laissée.

Dès que le bruit de cette mort se fut répandu dans la ville de Rome, un grand nombre de prélats, d'ecclésiastiques en titre, et d'autres grands personnages, se lamentèrent de ne pas avoir été prévenus de la maladie de Berchmans; on comptait parmi eux le cardinal Bellarmin, homme d'une sainteté éminente, et d'une science universelle. Lorsqu'il entendit le récit de la fin si édifiante de Berchmans, il ne put retenir ses larmes. Il se désolait amèrement de ne pas avoir eu avec le saint jeune homme des rapports plus fréquents, et d'avoir été privé du bonheur de se recommander à ses prières.

Comme on prévoyait que le peuple assisterait en foule aux funérailles, et s'aviserait de prendre des reliques, il fut décidé que quatre prêtres se tiendraient constamment auprès du corps pour empêcher qu'on ne le dépouillât par une dévotion indiscrète. Les restes vénérés de Berchmans furent exposés au milieu de l'église sur un lit de parade; mais on eut soin de tenir les portes fermées jusqu'à l'heure du service.

Cependant beaucoup de gens avaient déjà pénétré dans la maison, et de là dans l'enceinte sacrée. A peine se trouvèrent-ils en présence du mort, qu'ils arrachèrent les fleurs du catafalque. On enleva le crucifix, les chapelets; quant à ceux-ci, on eut beau les remplacer, ils disparaissaient comme par enchantement.

L'heure de commencer l'office était sonnée. On ouvrit l'église. Le peuple s'y précipita comme un torrent, en peu d'instants elle fut comble. Les quatre prêtres, incapables de défendre le dépôt précieux confié à leurs soins, réclamèrent du renfort; on leur en adjoignit six autres. Mais que pouvaient-ils faire contre cette multitude exaltée par le sentiment religieux? La birette du défunt disparut; on s'empara de ses souliers; on mit ses vêtements en pièces. Ceux qui devaient célébrer ou chanter l'office ne purent, les uns, sortir de la sacristie, les autres pénétrer dans l'église. Il fallut leur frayer un passage en usant de violence. Le P. Théodore Busée, assistant d'Allemagne, célébra la sainte Messe; les condisciples de Berchmans remplirent le rôle de chantres; mais ils ne parvinrent presque pas à se faire entendre, à cause du bruit que faisait le peuple deman-



dant des reliques. Il y eut en ce moment un vrai désordre. Quelques-uns tirèrent si fort à la soutane du Bienheureux, qu'ils firent descendre le corps de la civière. Il fallut l'y replacer. Le drap mortuaire même, ne put trouver grâce devant la pieuse rapacité de tant de gens ; le soir il n'en resta plus que quatre lambeaux qu'on trouva çà et là.

Parmi les personnes de toute condition qui accoururent, en ce jour, à l'église du Collége Romain, on distingua des religieux de divers ordres. Ils baisaient avec respect les mains de Berchmans, lui faisaient toucher leur chapelet, et demandaient une parcelle de ses habits comme une précieuse relique.

L'un d'eux[1] qui avait été condisciple de Berchmans, souffrait habituellement de violents maux de tête. Plein de confiance dans les mérites du Bienheureux, il s'approcha du corps, saisit la main, se la posa sur la tête, et fut guéri sur-le-champ.

Arsilia Altissimi, de Tivoli, veuve de D. de Georgiis, âgée de 53 ans, dame très-connue à Rome, souffrait vivement d'un point de côté. Elle prit son mouchoir, le fit toucher au visage du défunt, se l'appliqua à l'endroit douloureux et se sentit aussitôt délivrée. La déposition de sa propre fille, nommée Victoire[2], en fait foi dans le

[1] Ferdinand Ughelli, Cistercien, né à Florence en 1595. Il s'illustra par ses vertus et sa science ; son principal ouvrage est celui qui a pour titre : *Italia Sacra*. Il fut abbé du monastère des Trois Fontaines, à Rome, et y mourut en 1670. Il était élève du Collége Romain où il eut pour professeurs François Piccolomini et Jean de Lugo.

[2] « ...E perchè mia madre aveva un gran dolore di fianco da quindici

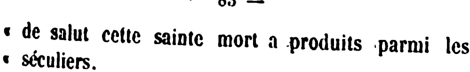


procès d'information Ces guérisons et d'autres qui eurent lieu le jour même des funérailles, expliquent suffisamment l'enthousiasme du peuple dont nous avons parlé plus haut.

La mort du saint religieux impressionna si vivement les scholastiques du Collége Romain, que tous prirent la résolution de vivre encore plus parfaitement à l'avenir. Ceux qui s'étaient recommandés à Jean pour en obtenir des grâces ne tardèrent pas à les recevoir. « Sans parler de mon expérience personnelle, dit le « P. Grassi [1], j'ai ouï dire par des Pères graves que, « depuis la mort de Berchmans, ils avaient reçu de « lui des bienfaits signalés. Les directeurs de « conscience peuvent constater également quels fruits

e più giorni, che si sentiva morire di dolore, toccò con un fazzoletto il viso di detto santo Padre e dopo lo mise sul fianco o nella parte dove sentiva il dolore, qual subito gli passò ; il che veramente è stato miracolo grande, e questo lo so perchè continuamente in casa la vedeva addolorata di detto male, e con molto travaglio e stento andò in chiesa ; e ritornò a casa senza alcun dolore, come se mai avesse avuto male alcuno, » Pag. 177.

[1] Le P. Horace Grassi, dont il est parlé si souvent dans cet opuscule écrivit en italien la relation de la mort du Bienheureux. C'est à son manuscrit, appartenant aux archives du Collége Romain, et que le Très-Révérend Père Général a eu la bonté d'envoyer au P. Terwecoren, directeur des *Précis Historiques*, que nous avons emprunté plusieurs détails, sur les derniers moments et les funérailles de Berchmans. — Ce Père naquit à Savone, sur la côte de Gênes, en 1582, et fut admis dans la Compagnie à l'âge de 18 ans. Il professa avec succès les mathématiques, à Gênes et à Rome, pendant vingt ans. Grassi cultiva aussi les beaux-arts ; il donna et dessina le plan de la vaste église de Saint-Ignace à Rome. Il mourut en cette ville, le 23 juillet 1654.



« de salut cette sainte mort a produits parmi les
« séculiers.

« Un prêtre était fortement molesté par des pensées « déshonnêtes durant la célébration du saint sacrifice « de la messe. C'était pour lui une véritable torture. « Il reçut un petit morceau de la soutane de Berch- « mans, se recommanda à lui, et fut délivré.

« La même chose arriva à un religieux ; la seule in- « vocation du nom de Berchmans le délivra de sem- « blables pensées. »

Reprenons notre récit. L'office venait de se terminer, mais la foule demeurait compacte sans vouloir se retirer. Ordre fut donné de transporter la vénérable dépouille dans la chapelle de la sainte Vierge ; le peuple s'y porta aussitôt en masse : il fallut changer d'avis ; on la transféra à la sacristie. Quelques personnes de distinction y furent seules admises. Vers le soir, on admit encore plusieurs messieurs très-connus à Rome et qui désiraient vivement contempler les restes de Berchmans.

Après que le peuple fut parti, et que les portes de l'église eussent été fermées, on donna libre accès auprès du corps à tous les Pères qui habitaient le Collége Romain. Leur dévotion fut aussi indiscrète que celle des fidèles. Sans parler d'un doigt de pied, que lui coupa on ne sait qui, ils se partagèrent ses habits, si bien qu'il fut pour ainsi dire dépouillé.

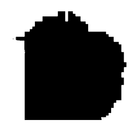
Après que tout le monde se fut retiré, on moula la figure du Bienheureux. Enfin on fit l'autopsie. Elle eut lieu moins pour déterminer quelle avait été la cause de sa mort, que pour avoir des reliques.

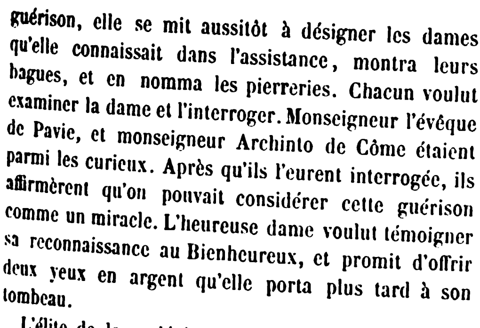
On ne trouva aucune altération morbide des organes, sauf l'inflammation des poumons et de la rate. En ce moment le P. Grassi voulut rechercher si la douceur de caractère dont Berchmans était doué, ne prenait point sa source dans une complexion exceptionnellement heureuse. Il demanda qu'on lui fît voir si Jean avait du fiel ; chose étonnante, la vésicule lui fut montrée parfaitement vide. Le cœur regorgeait de sang. Tout le corps était tellement amaigri par le travail et les pénitences, qu'il n'y paraissait, pour ainsi dire, pas de chair. Ce desséchement universel fut regardé comme ayant été la cause déterminante de sa mort. Ceux qui, par privilége, purent assister à l'autopsie, trempèrent leur mouchoir dans le sang du Bienheureux ; le cœur[1] fut mis à part, et envoyé au noviciat de Malines, où Jean avait passé deux ans.

Sur les instances de plusieurs personnes de marque, on retarda l'inhumation jusqu'au lendemain, veille de l'Assomption. Ce jour-là le concours ne fut pas moindre que la veille. On fit toucher des chapelets au corps ; on demanda des reliques ; on donna toutes sortes de marques de confiance et de dévotion. Il y eut encore cette fois des miracles.

Une dame nommée Catherine Da Recanati ne voyait rien d'un œil et fort peu de l'autre. Conduite près du Bienheureux, elle en prend la main, se l'applique sur les yeux, et recouvre la vue. Pour preuve de sa

[1] Il se trouve actuellement à la maison de Théologie de la Compagnie de Jésus à Louvain.

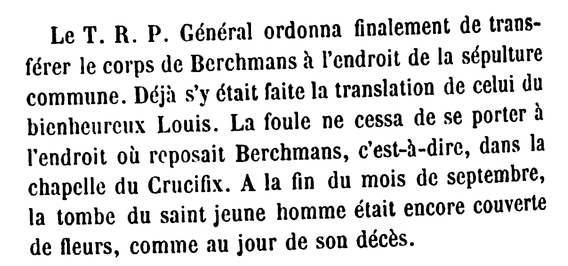




guérison, elle se mit aussitôt à désigner les dames qu'elle connaissait dans l'assistance, montra leurs bagues, et en nomma les pierreries. Chacun voulut examiner la dame et l'interroger. Monseigneur l'évêque de Pavie, et monseigneur Archinto de Côme étaient parmi les curieux. Après qu'ils l'eurent interrogée, ils affirmèrent qu'on pouvait considérer cette guérison comme un miracle. L'heureuse dame voulut témoigner sa reconnaissance au Bienheureux, et promit d'offrir deux yeux en argent qu'elle porta plus tard à son tombeau.

L'élite de la société romaine, ainsi que les prélats, accoururent en ce jour, pour payer le tribut de leurs pieux hommages à l'angélique défunt. Vers le coucher du soleil, on plaça le corps dans le cercueil; on y joignit une inscription gravée sur une lame de plomb. Les Pères les plus graves étaient d'avis qu'il fallait donner à Berchmans une sépulture particulière. On le transporta provisoirement dans la chapelle de S. Louis de Gonzague; il y séjourna en attendant qu'on eût disposé convenablement une place réservée.

Le lendemain de l'inhumation, tandis qu'on s'entretenait partout de cet événement, un grand nombre de messieurs vinrent encore au Collége Romain, pour voir les restes précieux de Berchmans. C'était trop tard. Ils durent se contenter de s'agenouiller sur sa tombe, la couvrirent de fleurs, et y prièrent dévotement. Le marquis Pallavicini et ses enfants étaient du nombre. Ils demandèrent des reliques de Berchmans, et assistèrent à la messe.



Le T. R. P. Général ordonna finalement de transférer le corps de Berchmans à l'endroit de la sépulture commune. Déjà s'y était faite la translation de celui du bienheureux Louis. La foule ne cessa de se porter à l'endroit où reposait Berchmans, c'est-à-dire, dans la chapelle du Crucifix. A la fin du mois de septembre, la tombe du saint jeune homme était encore couverte de fleurs, comme au jour de son décès.

XVII

MIRACLES APPROUVÉS POUR LA BÉATIFICATION DE JEAN BERCHMANS.

Cinq mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort précieuse de notre Bienheureux, lorsque le très-illustre et très-excellent seigneur Philippe d'Arenberg, duc d'Aerschot, fit transmettre un mémoire au Pape Grégoire XV, par lequel il suppliait Sa Sainteté de faire prendre des informations sur la vie, les vertus, les bonnes œuvres, la mort et les miracles de Jean Berchmans. La supplique du très-illustre Duc fut agréée. Au mois de janvier 1622, on commença, à Rome, l'instruction du Procès; l'année suivante on fit de même à Anvers. Le P. Virgile Cepari fut nommé postulateur de la cause. Retardée par plusieurs évènements qui la firent perdre de vue, mise de côté pour faire place à d'autres causes qui semblaient plus im-

portantes, elle courait grand risque de rester oubliée, quand le Bienheureux s'y intéressa lui-même, en se montrant généreux à accorder les faveurs qu'on lui demandait de toutes parts. Vers le commencement du siècle dernier, il opéra en France et à Rome plusieurs miracles éclatants, parmi lesquels on en compte trois que Sa Sainteté Pie IX a daigné approuver par son décret du 27 février 1865. Les voici :

1. La guérison parfaite et instantanée de Marie Angèle de Gilivet, née à Rome, religieuse Cistercienne du couvent de Népi. Elle était atteinte d'un rhumatisme universel accompagné de tremblement de tous ses membres et de contraction des jambes. Elle avait le scorbut et tous les jours elle tombait dans des convulsions affreuses. Abandonnée des médecins, elle eut recours au Vén. Berchmans, d'après l'avis de son confesseur. C'était le 15 août 1749. Elle commença une neuvaine en l'honneur de notre Bienheureux, pria devant son image, fit un vœu, et se trouva, le 17 août, entièrement guérie.

2. La guérison complète et instantanée de Dominique-Marie Gualdi, de Ronciglione, petite ville de la campagne de Rome. Elle s'appelait, en religion, sœur Marie-Angèle de la Très-Sainte-Trinité, de l'ordre de S. François. En 1732, étant encore novice, elle fut saisie de vives douleurs d'estomac, à la suite desquelles se déclarèrent des tumeurs squirreuses qui déterminèrent des vomissements continuels et amenèrent bientôt un épuisement total des forces. Revenue une première fois des bords de la tombe, grâce à l'intercession du

Bienheureux, mais ayant négligé d'accomplir un vœu qu'elle avait fait en son honneur, elle retomba plus dangereusement malade que jamais. On appela le médecin; il ne comprit rien à ce retour subit des plus mauvais symptômes de la maladie ancienne. Convaincu qu'il se passait là quelque chose de surnaturel, il interroge la sœur; elle lui répond en disant qu'elle avait négligé d'offrir un médaillon en argent au Vén. Berchmans pour accomplir un vœu; l'homme de l'art l'engage à y satisfaire au plus tôt, ajoutant qu'il n'avait, quant à lui, pas de prescriptions médicales à lui faire. La religieuse obéit et se trouva aussitôt radicalement guérie.

3. La guérison subite et parfaite de sœur Maria Crucifixa Ancaiani, religieuse de l'ordre de la Visitation de la sainte Vierge, du monastère de S. François de Sales à Rome. Elle était malade d'une fièvre hectique qui la minait depuis longtemps, et souffrait en outre les plus cruelles douleurs d'un cancer. Se trouvant presque réduite à toute extrémité, on l'engagea à mettre sa confiance dans les mérites et l'intercession de Berchmans. Elle le fit, et le jour même, 19 août 1733, elle se sentit parfaitement guérie.

Outre ces miracles, approuvés spécialement pour la Béatification de Jean Berchmans, il est encore une foule d'autres prodiges qui ont attesté la puissance d'intercession dont jouit auprès de Dieu notre Bienheureux. Ils sont consignés dans les procès ordinaires et apostoliques ainsi que dans les actes authentiques qui concernent la cause de Jean Berchmans.



CONCLUSION.

Quelle sera maintenant notre conclusion? Remarquons d'abord que deux sortes d'actes moraux concourent à produire dans l'homme la sainteté : les actes intérieurs et les actes extérieurs. Les premiers ne sont connus que de Dieu et de l'homme seul. Les seconds peuvent l'être de ceux qui en sont témoins.

Nous connaissons les actes intérieurs de Jean Berchmans par son propre témoignage: or, la sainteté de sa vie nous autorise à dire que son témoignage est vrai. Quant à ses actions extérieures, elles ont excité l'admiration de tout le monde, et personne n'a jamais pu lui faire le moindre reproche. Dans l'opinion commune, il était regardé comme un Saint. Mais nous avons un témoignage plus précieux, c'est celui du Ciel. Dieu a parlé par la voix des prodiges qu'il a opérés en faveur de son fidèle Serviteur; et l'infaillible Pie IX, son représentant sur la terre, a proclamé, le 28 mai de l'année 1865, que le Vénérable Serviteur de Dieu Jean Berchmans méritait de recevoir les honneurs dus aux Bienheureux.

Imitons-le dans sa vie, et nous pourrons espérer avec l'aide de la miséricorde divine de lui ressembler dans sa mort. La fin du juste est précieuse aux yeux du Seigneur.

Nous terminons par ce vœu, qui est celui-là même que nous trouvons formulé dans les oraisons suivantes: Dieu de bonté et d'amour, qui, par la fidélité du Bienheureux Jean dans les petites choses et par son inviolable pureté, nous l'avez proposé comme modèle dans l'imitation de votre divin Fils, accordez-nous de l'imiter si parfaitement que nous méritions d'être admis au nombre des Bienheureux et d'être couronnés avec lui dans le Ciel. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Dieu de bonté et de miséricorde, qui nous avez tous créés pour le salut éternel et qui ne voulez la perte de personne; qui avez inspiré au Bienheureux Jean le plus vif désir de s'élever à une haute sainteté; nous vous supplions d'imprimer aussi dans nos cœurs un sincère désir de nous sauver. Donnez-nous d'avoir à cœur plus que toutes choses l'œuvre de notre sanctification et d'y travailler avec ardeur et persévérance. Si nous n'avons pas eu le bonheur de conserver, comme le Bienheureux Jean, l'innocence baptismale, accordez-nous un vrai repentir de tous nos péchés, afin que, ne l'ayant pas imité dans sa fidélité, nous l'imitions du moins dans sa pénitence. Bienheureux Jean, priez pour nous; obtenez-nous une vraie contrition de toutes nos fautes, une sainte horreur du péché, un grand amour de la vertu, un ardent désir de notre salut et surtout une fidèle persévérance dans le bien jusqu'à la fin de notre vie. Obtenez-nous le bonheur de mourir, à votre exemple, en invoquant les saints Noms de Jésus et de Marie. Ainsi soit-il.



TABLE GÉNÉALOGIQUE
DE LA FAMILLE PATERNELLE
DU BIENHEUREUX
JEAN BERCHMANS.

JEAN BERCHMANS (grand-père du Bienheureux), échevin de Diest en 1593; il épousa Marie van Steyvort, fille de François et d'Anne Witten, dont 7 enfants.

CHARLES BERCHMANS, bourgmestre de Diest en 1629, † 1668; il épousa 1° Anne Van der Straeten, fille de Paul et de Catherine Coghen; elle mourut en 1624 sans laisser d'enfants. 2° Anne Swerts, fille de Nicolas et de Marguerite Van Ghele, autrement dite Parys, veuve de Jean Henrix, dont il eut 3 enfants. A.

CATHERINE BERCHMANS, béguine.

MARIE BERCHMANS, béguine.

JEAN BERCHMANS, père du Bienheureux Jean Berchmans, échevin de Diest en 1608; il épousa Élisabeth Van den Hove, fille d'Adrien et de Marie Vleugels; elle mourut le 30 novembre 1617, dont 5 enfants. B.

Après la mort de sa femme il devint prêtre et chanoine de l'église collégiale de Saint-Sulpice; il mourut subitement le 12 octobre 1618.

MARGUERITE BERCHMANS, épousa René Wellens.

ÉLISABETH BERCHMANS, épousa Pierre De Weerdt.

FRANÇOIS BERCHMANS, épousa Anne Van Olmen, dont 3 enfants. C.

1re GÉNÉRATION.

A. CHARLES BERCHMANS, 3 enfants du 2e lit.

1. PAUL BERCHMANS, curé de Webbekom.

2. CATHERINE BERCHMANS, épousa Jacques Rycquart d'Anvers.

3. JEAN BERCHMANS, épousa Marguerite Henrix.

2e GÉNÉRATION.

B. JEAN BERCHMANS, 4 enfants.

1. JEAN BERCHMANS, né à Diest, le 13 mars 1599, entra dans la Compagnie de Jésus, à Malines, le 24 septembre 1616, mourut à Rome, le 13 août 1621.

2. CHARLES BERCHMANS, jésuite, mourut à Audenaerde, le 17 janvier 1666.

3. BARTHÉLEMY BERCHMANS, porte-enseigne, mourut le 12 mars 1637; le nom de sa femme est inconnu: paraît ne pas avoir eu d'enfants.—Il y eut un 4e fils, ADRIEN BERCHMANS, dont on ne sait rien.

5. MARIE BERCHMANS, épousa Henri De Roeck, procureur du Grand Conseil de Malines.

1re GÉNÉRATION.

C. FRANÇOIS BERCHMANS, 3 enfants.

1. ANNE BERCHMANS, née le 27 septembre 1622; béguine à Diest. Elle mourut le 7 novembre 1665.

2. JEAN BERCHMANS, épousa Catherine Verheyden de Testelt, dont 2 enfants.

2e GÉNÉRATION

1. FRANÇOIS BERCHMANS, né en 1639, épousa Catherine Van den Plas, née en 1637 et décédée en 1723, dont 3 enfants. **D.**

2. CATHERINE BERCHMANS, née en 1642.

3. MARIE BERCHMANS, épousa Laurent Bauwens à Miskom.

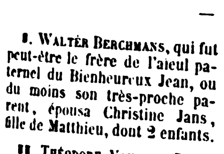
GÉNÉRATION.

D. FRANÇOIS BERCHMANS, 3 enfants.

1. JEAN BERCHMANS, né en 1665

2. FRANÇOIS BERCHMANS, né en 1667.

3. JEAN-BAPTISTE BERCHMANS, né en 1671.



I. WALTÈR BERCHMANS, qui fut peut-être le frère de l'aïeul paternel du Bienheureux Jean, ou du moins son très-proche parent, épousa Christine Jans, fille de Matthieu, dont 2 enfants.

1. MATHIAS BERCHMANS, chanoine régulier de l'abbaye d'Averbode de l'ordre de Prémontré.

2. MARGUERITE BERCHMANS, épousa Théodore Van den Boom, dont 3 enfants. II.

II. THÉODORE VAN DEN BOOM, époux de Marguerite Berchmans; 3 enfants.

1. THÉODORE VAN DEN BOOM, ermite de l'Ordre de Saint-Augustin.

2. WALTÈRE VAN DEN BOOM.

3. PAUL VAN DEN BOOM fonda la maison conventuelle de Marie, Reine des Apôtres, au béguinage de Diest, en 1662. Doyen de Saint-Sulpice du 7 septembre 1778, jusqu'au 23 novembre 1781 qu'il mourut.

TABLE GÉNÉALOGIQUE

DE LA FAMILLE MATERNELLE

DU BIENHEUREUX

JEAN BERCHMANS.

HENRI VAN DEN HOVE, épousa Catherine Cools, dont 3 enfants.	1. ADRIEN VAN DEN HOVE, bourgmestre de Diest en 1592, grand-père du Bienheureux Jean Berchmans ; il épousa Marie Vleugels, dont 9 enfants. **A.** 2. CORNÉLIE VAN DEN HOVE, on ignore le nom de son mari. 3. ANTOINE VAN DEN HOVE, épousa Marie Van Iperen, dont une fille. **B.**
A. ADRIEN VAN DEN HOVE, 9 enfants.	
1. ADRIEN VAN DEN HOVE, curé à Freren.	
2. HENRI VAN DEN HOVE mourut célibataire.	
3. MARIE VAN DEN HOVE épousa Louis Van Quellenborch, dont 2 enfants.	1. JEAN VAN QUELLENBORCH qui épousa Anne Wiggers, fille de François. 2. CHRISTOPHE VAN QUELLENBORCH épousa Lucrèce Nieles, dont un fils. **C.**
4. ANNE VAN DEN HOVE épousa Guillaume Van Enckevort, Commandant de cavalerie dans l'armée impériale, dont 2 enfants.	1 ADRIEN VAN ENCKEVORT, Général dans l'armée impériale ; on ignore le nom de sa femme. 2. HÉLÈNE VAN ENCKEVORT, prieure du couvent de Sainte-Agathe aux environs de Liége.
5. ÉLISABETH VAN DEN HOVE, mère du Bienheureux Jean Berchmans.	
6. MARGUERITE VAN DEN HOVE, épousa Corneille Coninx, dont une fille.	MARIE CONINX, qui épousa Godevard Van der Straeten, fils de Paul et de Catherine Coghen, seigneur de Dorne et bourgmestre de Diest, en 1645, dont 4 enfants. **D.**
7. JEAN VAN DEN HOVE.	

8. Catherine Van den Hove, épousa Pérégrin Van Hamel, dont 3 enfants.

1. Marie Van Hamel épousa Jean Duynen.

2. Adrien Van Hamel, licencié en droits, épousa Jacqueline Van der Straeten, fille de Godevard et de Marie Coninx (voir litt. D, 2°), dont 3 enfants.

3. Pérégrin Van Hamel qui mourut célibataire.

9. Henri Van den Hove, prêtre.

B. Antoine Van den Hove, dont une fille.

Elisabeth Van den Hove, décédée en 1620 ; elle épousa Jean Quints, receveur et échevin de Diest, qui mourut en 1623 sans enfants.

Leur tombeau est dans l'église Saint-Sulpice à Diest.

C. Christophe Van Quellenborch, un fils.

Louis Van Quellenborch, drossart de Lippeloo, Maldere, etc., il épousa Cornélie Manriques.

D. Godevard Van der Straeten. 4 enfants.

1. Paul Van der Straeten, seigneur de Dorne, qui mourut célibataire.

2. Jacqueline Van der Straeten épousa Adrien Van Hamel, dont 3 enfants.

1. Marie Van Hamel, mariée à N. Van Elderen, officier supérieur ; sans enfants.

2. Marguerite Van Hamel.

3. Nicolas Van Hamel.

3. Marie-Jeanne Van der Straeten, religieuse urbaniste à Bruxelles.

4. Godefroid Van der Straeten, officier d'infanterie dans l'armée de l'empereur.

BREF DE BÉATIFICATION [1]

DU BIENHEUREUX

JEAN BERCHMANS

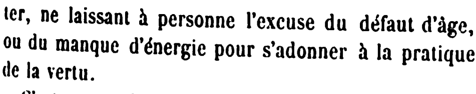
Scholastique de la Compagnie de Jésus.

PIE IX, PAPE.

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE.

Comme le jeune âge est pour ainsi dire le fondement de la vie, et que l'homme ne s'écarte d'ordinaire que très-difficilement des sentiers qu'il a suivis durant sa jeunesse, la divine Providence, dans sa sagesse profonde, fait apparaître de temps en temps quelque jeune homme distingué par son éminente sainteté, auquel s'appliquent ces remarquables paroles des Écritures : *Il a fourni, en peu d'années, une longue carrière*, et qui, rachetant par l'abondance de ses mérites le petit nombre de ses années, excite tous les hommes à l'imi-

[1] La solennité de cette Béatification a eu lieu à Saint-Pierre de Rome, le 28 mai 1865



ter, ne laissant à personne l'excuse du défaut d'âge, ou du manque d'énergie pour s'adonner à la pratique de la vertu.

C'est au nombre de ces jeunes gens qu'il faut ranger, à juste titre, le Vénérable Jean Berchmans, scholastique de la Compagnie de Jésus. Il prit un si grand soin de préserver de toute souillure la robe d'innocence qu'il avait reçue dans le baptême, et amassa tant de titres de louange, qu'il semble avoir vécu, non-seulement pour illustrer l'Ordre religieux dont il était membre, mais encore pour briller au firmament de l'Église comme un astre nouveau des plus resplendissants.

Il naquit à Diest, dans le Brabant. Ses parents, peu distingués par leur influence et leurs richesses, mais très-recommandables par leur piété et leur dévouement à la religion, l'élevèrent soigneusement dans la pratique de toutes les vertus. Doué d'un excellent naturel, Jean répondit parfaitement à tous leurs soins. Il agissait avec tant de maturité de jugement et une si grande réserve, qu'il ne créa jamais le moindre embarras à personne. Il ne se plaisait guère au jeu comme les autres enfants. Ses plus grandes délices étaient d'aller fréquemment à l'église pour y prier. S'éloignant de la société et du contact de ses égaux, il recherchait la solitude pour élever son âme à Dieu par la contemplation des choses célestes. Admis pour la première fois, à l'âge de onze ans, à la participation du corps et du sang de Jésus-Christ, cet enfant angélique s'approcha du banquet sacré le cœur si plein d'amour de Dieu,

que le feu divin dont son âme était embrasée brillait dans ses yeux et sur ses traits. Son passage par le collége, où il fit ses études avec succès, fut marqué au coin d'une haute piété. Toutes les fois que ses condisciples portaient sur lui leurs regards, ils se sentaient intérieurement excités à la pureté, à la modestie, et à la pratique de toutes les vertus. Afin de s'unir plus étroitement à Dieu, il sollicita de son père, avec une vive ardeur, et en obtint la permission de s'enrôler dans les rangs des ministres futurs du sanctuaire. Mais trois ans après, celui-ci, poussé par le besoin de subvenir à l'entretien de sa famille, fit savoir à son fils qu'il avait résolu de le retirer des études pour l'appliquer à un métier servile. En apprenant cette nouvelle, Jean fut extrêmement attristé, et conjura son père, avec larmes, de ne point le forcer à abandonner la carrière dans laquelle il venait d'entrer avec tant de bonheur; que du reste il ne se souciait aucunement des choses de la terre, et qu'il mettait tout son espoir dans le Seigneur. Son père céda à ses instances. Il poursuivit courageusement le cours de ses études, et s'appliqua avec une énergie nouvelle à cultiver la vertu. Pour se préserver des dangers que lui semblait courir son innocence, et se mettre en sureté, il imita saint Louis de Gonzague, dont il avait attentivement étudié la vie, et, après avoir imploré les lumières de l'Esprit-Saint, il se décida à solliciter son admission dans la Compagnie de Jésus. Ce jeune homme si pur, animé d'un grand esprit de charité pour son prochain, avait ressenti un attrait particulier pour l'Institut de saint

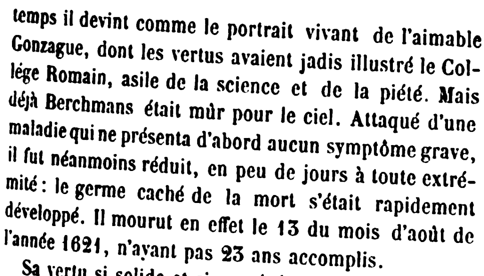


Ignace, parce qu'il entrevoyait de pouvoir un jour s'y consacrer au salut des âmes, en portant le flambeau de la Foi aux extrémités de la terre, au milieu des peuples assis à l'ombre de la mort. Ce ne fut pas sans éprouver une assez vive résistance de la part de ses parents, qui fondaient sur cet enfant doué de tant de qualités toutes leurs espérances, que Jean obtint le consentement voulu. Mais enfin, le leur ayant arraché à force de larmes et de prières, il partit, à l'âge de 17 ans, pour le noviciat des Jésuites, à Malines. Dès qu'il eut mis le pied dans la sainte demeure qu'il considérait pour lui comme un port de refuge et de repos, il aborda résolûment ces exercices de la vie parfaite, que tous peuvent entrevoir et admirer, mais que très-peu sont à même de pratiquer et de conduire à bonne fin.

Berchmans, en effet, fut un miroir de la vie religeuse, non-seulement pour les novices, mais aussi pour les plus avancés qui trouvaient en lui un exemple achevé de toute piété. Estimant la vertu d'humilité comme la pierre angulaire de tout l'édifice spirituel, il avait une opinion très-basse de lui-même, et remplissait avec bonheur les fonctions les plus abjectes. Aimable et doux envers les autres, il n'était dur qu'envers lui-même, et châtiait son corps par de rudes pénitences. Sobre et abstinent dans l'usage de la nourriture, il prenait si peu d'aliments, qu'à peine en consommait-il la quantité nécessaire pour réparer et soutenir ses forces. Il observait et maintenait, avec grande ponctualité, les moindres observances de la discipline religieuse. Sans perdre jamais un moment, on le voyait tour à tour

occupé à la lecture, à la prière ou à s'entretenir utilement avec ses frères de choses spirituelles. Rien ne lui était plus agréable que de communiquer par la méditation et le recueillement avec son Dieu qu'il aimait si tendrement; et, lorsqu'il lui était permis de se livrer à la contemplation selon les vœux de son cœur, il pouvait à peine maîtriser les ardeurs séraphiques de son âme. Il avait pour la sainte Vierge, Mère de Dieu, une dévotion toute filiale, et lui rendait toutes sortes d'hommages de piété. Depuis sa tendre enfance, il se l'était choisie pour patronne et gardienne céleste de sa virginité.

Après avoir achevé les deux années de son noviciat, il fut admis à se consacrer à Dieu par les vœux simples, ce qu'il fit avec une insigne ferveur. Envoyé bientôt après au collége d'Anvers, son séjour en cette ville fut de courte durée, car il reçut l'ordre de se rendre à Rome pour y suivre les cours de philosophie. Quelle ne fut point la joie du saint jeune homme, à la pensée que bientôt il habiterait la ville éternelle, siége de la catholicité et boulevard du nom chrétien! Quel dut être son bonheur en songeant qu'il irait se prosterner sur le tombeau des saints Apôtres, pour y vénérer leurs cendres sacrées; qu'il vivrait à deux pas de la dépouille de saint Ignace, son père bien-aimé, de saint Louis de Gonzague, son patron favori; et qu'il pourrait, dans l'effusion de son cœur, rendre à leur mémoire les hommages les plus respectueux et les plus dévoués! A son arrivée dans la ville éternelle, il fut appliqué aussitôt à l'étude de la philosophie. On peut dire qu'en peu de



temps il devint comme le portrait vivant de l'aimable Gonzague, dont les vertus avaient jadis illustré le Collége Romain, asile de la science et de la piété. Mais déjà Berchmans était mûr pour le ciel. Attaqué d'une maladie qui ne présenta d'abord aucun symptôme grave, il fut néanmoins réduit, en peu de jours à toute extrémité : le germe caché de la mort s'était rapidement développé. Il mourut en effet le 13 du mois d'août de l'année 1621, n'ayant pas 23 ans accomplis.

Sa vertu si solide et si persévérante ne manqua pas de frapper les yeux de tous ceux qui vécurent avec lui. Aussi cette réputation de sainteté qui même de son vivant s'était répandue au dehors, ne fit que s'accroître et se propager au loin, aussitôt que le chaste jeune homme eût quitté la terre pour aller jouir du bonheur du ciel. C'est pourquoi, selon la coutume, on recueillit et l'on consigna juridiquement, à Anvers et à Rome, tous les détails des vertus que Berchmans avait pratiquées, afin que le Saint-Siége pût prononcer sur leur caractère d'héroïcité.

Cependant la cause de Berchmans demeura longtemps comme oubliée. L'éclat des miracles par lesquels le Seigneur se plut à confirmer la sainteté de son serviteur, la fit revivre, et détermina à reprendre les procès apostoliques. Ce fut donc sous Grégoire XVI, Notre prédécesseur, et après qu'on eut satisfait à toutes les conditions requises en ce genre de procédure, qu'en présence des Cardinaux préposés à la Sacrée Congrégation des Rites, fut inaugurée la discussion touchant les vertus par lesquelles le Vénérable Berchmans s'était

illustré, et que le même Pontife, de l'avis de la susdite Congrégation, déclara, le 5 juin 1843, qu'il les avait pratiqués dans *le degré héroïque*. On s'occupa ensuite des prodiges que le Seigneur, disait-on, avait opérés, grâce à l'intercession de son serviteur, le Vénérable Jean Berchmans. Après un examen très-sévère et approfondi, on put constater effectivement la réalité de l'existence de trois miracles. Quant à Nous, après avoir d'abord imploré le secours du ciel, Nous Nous sommes enfin prononcé, le 27 février de cette année 1865, sur l'existence réelle de ces miracles, et Nous avons permis d'aller en avant, sans qu'il fût nécessaire d'en venir à l'examen critique d'un autre miracle.

Il ne restait plus rien à faire, sauf à demander aux Cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites susmentionnée, si l'on pouvait, en toute assurance, décerner au Vénérable Jean les honneurs dus aux Bienheureux. Ce fut dans la congrégation générale, tenue le 26 avril de cette année, en Notre présence, que ces mêmes Cardinaux et tous les Consulteurs qui étaient réunis, donnèrent unanimement leur suffrage affirmatif; ils jugèrent que le Vénérable Serviteur de Dieu, Jean Berchmans pouvait être déclaré Bienheureux et jouir de tous les privilèges attachés à ce titre, jusqu'à ce que la solennité de sa Canonisation pût être célébrée. Après avoir ensuite invoqué l'assistance du Père des lumières, Nous avons décidé, le 2 mai de la présente année, qu'on pouvait rendre au Vénérable Jean les honneurs dus aux Bienheureux.

Or donc, en ces temps malheureux, afin que les jeunes gens, environnés des piéges que les méchants leur tendent partout, puissent avoir devant les yeux un modèle parfait à imiter, et que Nous ayons le bonheur de leur procurer au ciel un Patron qui veuille et qui puisse les préserver des embûches qui leur sont dressées; touché en même temps des prières instantes de la Compagnie de Jésus entière, de l'avis, et de l'assentiment des Cardinaux de la susdite congrégation, en vertu de Notre autorité Apostolique, Nous permettons, par la teneur des présentes de donner à l'avenir le nom de Bienheureux au Vénérable Serviteur de Dieu, Jean Berchmans ; d'exposer publiquement à la vénération des fidèles, son corps ou ses reliques, sans qu'on puisse cependant les porter dans les processions solennelles : et, de décorer ses images de l'auréole. Nous concédons, en outre, en vertu de Notre même autorité, qu'on dise en son honneur, chaque année, la Messe et l'Office du Commun des Confesseurs non Pontifes, avec les oraisons propres, par Nous approuvées, le tout, conformément aux rubriques du Missel et du Bréviaire romain. Nous n'autorisons, néanmoins, la récitation de cet Office et la célébration de cette Messe, le 13 du mois d'août, que dans la ville de Rome et son district, ainsi que dans le diocèse de Malines, les églises et les maisons de la Compagnie, de Jésus, et ce, pour tous les fidèles du troupeau de Jésus-Christ, qui sont tenus à réciter les heures canoniales; et, quant à la messe, Nous permettons de la dire à tous les prêtres tant séculiers que

réguliers, qui se présenteraient à cet effet dans les églises où l'on célèbre la fête. Nous permettons enfin, que, durant la première année, à partir du jour de la publication de ces Lettres, on solennise la Béatification du Vénérable Serviteur de Dieu, Jean Berchmans, dans les églises sus-mentionnées, avec faculté de dire l'Office et la Messe, du Bienheureux, suivant le rite double majeur; et Nous ordonnons que cette dite solennité se fasse au jour fixé par l'Ordinaire, après que la même solennité aura eu lieu dans la Basilique Vaticane. Nonobstant les Constitutions, les Ordonnances Apostoliques, les Décrets de non-culte, et toutes autres prescriptions qui y seraient contraires. Nous voulons aussi qu'on ajoute foi, même dans le cas des contestations juridiques, aux copies imprimées des présentes Lettres, pourvu qu'elles portent la signature du Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites déjà nommée, et qu'elles soient revêtues du sceau du Préfet; et qu'on leur reconnaisse la même autorité qu'à l'original, où est consignée l'expression authentique de Notre volonté.

Donné à Rome, de Saint Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 9 du mois de mai de l'année 1865, de Notre Pontificat la dix-neuvième.

N. Cardin. Paracciani Clarelli.

TABLE DES MATIÈRES.



